

Les Cahiers des Dix



Les Fastes de Montréal

Victor Morin, LL. D., M.S.R.C.

Number 11, 1946

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080172ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080172ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morin, V. (1946). Les Fastes de Montréal. *Les Cahiers des Dix*, (11), 201–260.
<https://doi.org/10.7202/1080172ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Les Fastes de Montréal

Par VICTOR MORIN, LL. D., M.S.R.C.

TROISIEME PARTIE — LE CIRCUIT DE L'ILE

La deuxième série de cette évocation des *Fastes de Montréal* nous conduisait aux portes de Verdun, troisième ville en importance dans la province de Québec et nous y avons ajourné la suite de notre récit. Nous avons tout d'abord cru possible d'englober dans cette deuxième série les diverses plaques commémoratives distribuées dans la banlieue de Montréal, comprenant tout le circuit de l'île de ce nom, et de consacrer la troisième série à celles qui sont restées à l'état de projet; mais nous n'avons pas tardé à constater que cette entreprise dépasserait les bornes d'un article de revue et nous avons dû la diviser en deux parties.

Cette troisième série sera donc consacrée au « Christ de l'île de Montréal » en dehors de la métropole, sauf à mentionner dans un *Appendice* les plaques projetées mais non exécutées, celles qui sont disparues et même celles qu'il aurait convenu d'ériger pour conserver la mémoire d'un édifice, d'un personnage, d'une institution ou d'un événement important.

Reprenons donc ici notre itinéraire en faisant observer que, contrairement à une croyance qui semble s'accréditer, la cité de Verdun n'a pas été ainsi nommée en l'honneur de la ville de France qui a résisté si vaillamment à l'envahisseur dans la guerre de 1914-1918, mais qu'elle tient son nom du lieu de naissance de Zacharie Dupuy, commandant militaire de Ville-Marie avec le grade de major après la mort de Lambert Closse en 1662 et successeur immédiat de Maisonneuve au gouvernement de cette ville en 1665. On y entre sans s'apercevoir qu'on a quitté Montréal dont elle n'est séparée que par le dé-

versement de la petite rivière Saint-Pierre, couverte de ponts sur toutes les rues de communication.

No. 75 — Le Fief de Verdun

Le 26 décembre 1671, l'abbé Dollier de Casson, supérieur de Saint-Sulpice, concédait ici à Zacharie Dupuy un fief noble, mais sans droit de justice, en reconnaissance de ses excellents services; par une autre concession, en date du 18 octobre 1672, Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, y ajoutait l'Ile au Héron et autres îlots adjacents en face de ce fief, avec droit de pêche dans le fleuve Saint-Laurent.

Le fief original mesurait huit arpents de largeur le long du fleuve Saint-Laurent, sur quarante de profondeur et, si l'on s'arrête à considérer la valeur industrielle de cet immeuble en regard de la force hydraulique des rapides qui le séparent de l'Ile au Héron, songeons à la fortune que représenterait aujourd'hui la succession de Zacharie Dupuy ! Agé de 64 ans, il songeait cependant alors à ses fins dernières plutôt qu'à l'héritage que pourrait constituer sa succession et, par acte du 12 novembre 1673, il donnait tous ses biens aux Révérendes Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, chez qui il s'était retiré avec sa femme Jeanne Groissard, en disant qu'ils désirent « se retirer des embarras du monde, se donner à Dieu et faire prier pour le repos de leurs âmes. »

(Sur un poteau de la Commission des Monuments Historiques de Québec, à la rencontre du boulevard LaSalle avec la rue Wellington, au pied de la rue Osborne. Plaque bilingue en fer bronzé).

Le fief de Verdun fut concédé, le 26 décembre 1671, à Zacharie Dupuis, major de Montréal.	C.M.H.Q.
--	-----------------

No. 76 — Le commun des martyrs.

Les Canadiens qui s'enthousiasment au récit des faits d'armes

de leurs ancêtres s'arrêtent-ils parfois à songer au courage obscur et persévérant des colonisateurs de leur pays ?

Et cependant, la vie des premiers habitants de Ville-Marie se composait d'une suite continuelle de dangers aux mains d'un ennemi implacable et sournois. Les travaux des champs ne pouvaient s'accomplir sans alerte; il fallait se défier constamment de l'embuscade offerte par le plus petit rocher, par chaque arbre susceptible de servir de cachette à l'Iroquois. Même à l'intérieur des maisons, on vivait jour et nuit dans l'appréhension du terrible cri de guerre annonçant l'attaque traîtresse, la lutte sauvage, la captivité ou la mort !

On persistait quand même à faire oeuvre de fondateur d'empire; hommes, femmes et enfants se vouaient à la tâche opiniâtre, étendant constamment le domaine de leur labeur au-delà de la zone de défense, sans s'arrêter à calculer le risque à courir mais uniquement soucieux d'édifier la patrie naissante. C'est cet aspect de la vie primitive du Canada français que la Commission des Monuments Historiques de Québec voulut rappeler en consacrant une de ses plaques au martyr obscur d'une femme de colon, Catherine Renusson, tombée aux mains des Iroquois dans la nuit du terrible massacre de Lachine.

(A la pointe formée par la rencontre du boulevard LaSalle avec la rue Edouard, vis-à-vis le barrage hydraulique de la Compagnie des Rapides de Lachine, à l'endroit appelé « Bronx Park ». Plaque bilingue en fer bronzé, montée sur poteau de même métal).

Catherine Renusson, veuve de Vincent Chamailhard; faite prisonnière près d'ici et morte en captivité, victime du massacre de Lachine par les Iroquois, la nuit du 4 au 5 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 77 — Les forts de protection des colons.

Afin de protéger autant que possible les courageux colons établis le long de cette côte jusqu'à la seigneurie de Dorval, on construi-

sit quatre forts entre les années 1670 et 1676; ce furent, en remontant le fleuve, les forts *Cuillierier*, *Rémy*, *Rolland* et *Gentilly*. Passons-les brièvement en revue dans l'ordre indiqué, sauf à revenir plus tard aux plaques commémoratives de leur existence.

Nous suivons le chemin qui longe le fleuve en direction de Lachine; c'est la « Côte des Argoulets », nom que cet endroit a porté jusqu'à la délimitation des paroisses par l'arrêt de 1722, et nous atteignons bientôt la « Commune », prairie réservée à l'usage commun des colons de cet endroit pour le pâturage de leurs animaux et partagée plus tard, en 1835, en longues bandes étroites de terrain entre ceux qui y avaient droit.

Le Fort Cuillierier. Vingt arpents plus haut que la prise d'eau de l'aqueduc de Montréal, nous trouvons l'emplacement qu'occupait le premier de ces forts, construit par René Cuillierier dit Léveillé en 1676 sur sa concession qui porte aujourd'hui le No. 973 du cadastre de la paroisse de Lachine. Cet immeuble appartient à la famille Fraser et, dans un livre intitulé *Canadian Pen and Ink Sketches*, John Fraser émet l'avis que les ruines d'une vieille maison de pierre érigée à cet endroit par Jean Cuillierier, fils de René, en 1713, représenteraient ni plus ni moins que les restes de la maison de Cavalier de la Salle, opinion qui ne peut tenir (et pour cause), ainsi que nous verrons ci-après.

Ce fort était en pieux et fut remplacé en 1712 par une maison de pierre maintenant disparue.

Le Fort Rémy. Un mille plus loin, se trouve la propriété des Révérends Pères Oblats, près du chemin de fer du Pacifique Canadien. Elle fait partie de la concession originairement faite à Robert Cavalier de la Salle et vendue par lui à Jean Milot, le 3 février 1669, à charge d'assumer son obligation d'y construire un moulin à farine et un fort. Ces travaux furent exécutés de 1670 à 1672; le moulin, servant en même temps de redoute, fut bâti en forme de tour circulaire en maçonnerie et les autres bâtiments en bois, le tout étant entouré d'une palissade de pieux. Une chapelle en bois y fut érigée en 1676 et

l'abbé Pierre Rémy ayant été nommé premier curé de cette paroisse le 10 novembre 1680 et y ayant résidé jusqu'en 1706, l'endroit prit le nom de « fort Rémy ». Ce fut le berceau de la ville de Lachine. Une miniature de ce moulin fortifié a été construite à l'endroit qu'il occupait.

Le Fort Rolland. Au-dessus de l'entrée du canal Lachine, sur la terre portant le No 904 du cadastre de la paroisse de ce nom, François Lenoir dit Rolland construisit en 1670 un fort en bois, pour la protection de son commerce, sur la concession de 3 arpents sur 20 qui lui avait été accordée le 15 novembre 1669. Il vendit le tout à Charles de Couagne et à Marie Godé, épouse de ce dernier, en 1698, et ses fils continuèrent avec succès ses opérations commerciales et industrielles à l'endroit connu plus tard sous le nom de Saint-Henri de Montréal et alors désigné sous celui de « Tanneries des Rolland ». Une miniature stylisée du mur de façade de ce fort a été construite en pierre, par les soins de M. Anatole Carignan, maire de Lachine, avec les fonds votés pour les travaux exécutés par les chômeurs de cette ville, comme condition de leurs allocations, en 1938.

Le Fort de Gentilly. Vers 1666, les Messieurs de Saint-Sulpice commencèrent, à l'endroit aujourd'hui connu sous le nom de « Dorval », un établissement qu'ils nommèrent *Gentilly* et qu'ils dédièrent à la *Présentation de Marie au temple*. Ce domaine avait 19 arpents de largeur sur 20 de profondeur et ils y établirent un fort en bois, une chapelle, une maison et autres bâtiments entourés d'une palissade en face des îles alors connues sous le nom de *Courcelles*. Ils voulaient y pourvoir à l'éducation des enfants sauvages loin de la dissipation de la ville et ils chargèrent l'abbé Salignac de Fénelon (frère du grand évêque prédicateur) de ce soin. Le 7 septembre 1685, ils cédèrent cependant ce domaine, par voie d'échange, à Agathe de Saint-Père, fille du notaire de ce nom, qui était alors fiancée à Pierre Le Gardeur de Repentigny qu'elle épousa deux mois plus tard. Celui-ci le vendit, par acte du 29 janvier 1691 (notaire Adhemar), à Jean-Baptiste Bouchard dit Dorval qui donna son nom à cette localité, mais le fort était

évidemment disparu ou abandonné à cette époque, car il n'en est fait aucune mention dans ce document qui énumère pourtant les autres bâtisses.

Tous ces forts étaient construits en bois, sauf celui de Milot ou « fort Rémy » qui servit en même temps de moulin à farine. La Commission des Monuments Historiques de Québec a voulu conserver le souvenir de ce dernier par l'érection d'une de ses plaques commémoratives.

(Sur le chemin de Lachine, le long du fleuve Saint-Laurent, en face de la maison des Oblats, près du chemin de fer du Pacifique Canadien, au centre de la Ville LaSalle. Plaque bilingue en fer bronzé, montée sur un poteau de même métal).

Près d'ici fut érigé, en 1671, le fort Rémy, berceau de la ville de Lachine. C.M.H.Q.
--

No. 78 — Le fief de La Salle.

Nous venons de voir que le fort Rémy fut érigé sur la ferme de Jean Milot; lisons maintenant l'histoire antérieure de ce domaine.

Un jeune homme qui devait s'illustrer par ses découvertes sur le Mississipi arrivait à Montréal en 1666; il se nommait René-Robert Cavelier de la Salle. D'une éducation soignée, il se destinait tout d'abord à l'état ecclésiastique dans sa ville natale de Rouen, mais le goût des voyages et la soif des aventures le conduisirent bientôt en Nouvelle-France où il espérait découvrir un passage conduisant en Chine, ainsi qu'avaient rêvé d'illustres découvreurs avant lui. Naturellement il n'y parvint pas, mais il ouvrit un empire à la France le long du grand fleuve qui se jette dans le golfe du Mexique et cet immense territoire, qui comprend aujourd'hui les Etats de Louisiane, Texas, Arkansas, Mississipi, Alabama, Tennessee, Kentucky, Indiana, Illinois, Missouri et même au-delà, fut désigné sous le nom de « Louisiane » en l'honneur du roi Louis XIV.

Les Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal, octroyèrent à La Salle, dès l'année 1666 ou la suivante, et tout probablement à l'instigation de son frère aîné, l'abbé Jean Cavelier, membre de cette communauté, un fief de sept arpents de largeur sur soixante de profondeur à charge d'y construire un moulin seigneurial et un fort pour protéger les colons. Cette concession était située « au-dessus du *Grand Saut Saint-Louis* » (rapides de Lachine) dans les limites de la municipalité aujourd'hui connue sous le nom de Ville LaSalle, mais, obsédé par ses projets de voyages, il ne remplit jamais son obligation; il se contenta d'y construire une « habitation » en bois et une grange avec écurie pour les besoins de sa culture. C'est Jean Milot, acquéreur de son domaine en 1669, qui se chargea d'exécuter cette condition, ainsi qu'on a vu ci-dessus; le fort ainsi construit porta d'abord le nom de Milot mais fut ensuite connu sous celui du curé Rémy.

(En face de la maison Notre-Dame des Anges portant le No 9621 du boulevard LaSalle, près du pont du chemin de fer qui traverse le fleuve, plaque bilingue en fer bronzé montée sur un poteau de même métal).

Robert Cavelier de LaSalle obtint un fief en cette localité en 1667.	C.M.H.Q.
---	----------

No. 79 — Le berceau de Lachine

Plusieurs colons s'étant établis sous la protection du fort érigé par Jean Milot, successeur de LaSalle, une paroisse y fut bientôt fondée sous le vocable des *Saints-Anges de Lachine* et une église en troncs d'arbres fut construite à l'intérieur de ce fort en 1676. Le nombre des paroissiens s'étant accru, ce premier édifice fut remplacé par un autre en pierre vingt-cinq ans plus tard; mais le centre civique s'étant déplacé vers le fort Rolland à la suite de la construction du canal de Lachine, une troisième église paroissiale fut érigée à l'endroit qu'elle

occupe actuellement dans cette ville et son ancien emplacement fut vendu aux révérends Pères Oblats.

Le souvenir de ce premier établissement est conservé par la construction d'une miniature de la première église, posée sur le bord du chemin en face de la résidence des Pères Oblats et accompagnée de deux plaques de bois qui en relatent l'histoire.

(Sur la façade de la propriété No 9621 du boulevard LaSalle, à gauche de l'église miniature, plaque de bois en langue française).

Fac simulé de la première Eglise de la paroisse des Saints-Anges de Lachine érigée en 1676, tout près d'ici, de l'autre côté du chemin de fer. I.P.

(Et à droite de cette miniature):

Site de la deuxième Eglise érigée en 1701, achetée par les pères Oblats après la construction de la troisième Eglise sur l'emplacement de l'Eglise actuelle à Lachine. I.P.

(Et tout près, sur la rue Airlie, entre Riverview et le boulevard LaSalle. Plaque bilingue en fer bronzé).

Près d'ici fut érigé, en 1671, le Fort Remy, Berceau de la ville de Lachine. C.M.H.Q.

No. 80 — La maison de LaSalle.

Les diverses maisons de pierre qu'on désigne habituellement aux touristes sous le nom de « Maison de La Salle » sont apocryphes; nombreux sont les propriétaires d'immeubles de cette région en mal de rattacher la filière de leurs titres au célèbre explorateur.

Parmi ceux-là se trouve John Fraser, l'écrivain que nous avons cité plus haut et qui aurait bien voulu prouver que la maison de La

Salle existait sur sa terre paternelle; le juge Girouard a fait justice de cette prétention dans son savant ouvrage *Lake Saint Louis and Cavalier de LaSalle*.

Une autre « maison de LaSalle » s'apparente de plus près au découvreur. Elle est située dans les limites de la Ville de Lachine, au No. 90 de la continuation du boulevard LaSalle le long du fleuve Saint-Laurent, mais elle ne se rattache à cet explorateur que par le terrain sur lequel elle a été construite. Ce furent Jacques Le Ber et Charles Le Moyne qui la bâtirent en 1671, sur une terre qu'ils avaient achetée de LaSalle au moment de son départ pour l'ouest le 6 juillet 1669, et que celui-ci possédait « en roture » depuis 1666. La Salle y avait érigé quelques constructions en bois et y avait fait de la culture, suivant qu'il appert à l'acte de vente qu'il en a signé devant le notaire Basset. Cette maison mesure 37 pieds sur 26 et est en pierres ainsi que l'entrepôt qui l'avoisine; elle est connue sous le nom de « propriété Wilgress » du nom de la famille qui l'a acquise en 1835.

La première habitation de La Salle consistait en une simple maison de bois qu'il avait « commencée », avec une grange pour sa récolte, sur le fief qu'il avait obtenu des Messieurs de Saint-Sulpice et qu'il vendit à Milot en 1669. Il la désignait sous le nom de « Saint-Sulpice » et elle était située à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la maison des Pères Oblats à Ville LaSalle; c'est cet endroit que la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada a marqué d'une plaque historique.

(Sur une pyramide de cailloux (cairn) érigée au bord du chemin devant la propriété des Pères Oblats, à côté de l'église en miniature. Plaque bilingue en bronze).

Robert Cavalier de la Salle. Cette propriété faisait partie du fief concédé vers 1666 à Robert Cavalier de la Salle. Il y construisit une maison qu'il habita jusqu'en 1669, alors qu'il entreprit les expéditions lointaines où il trouva la mort et la gloire.

C.S.M.H.C.

No. 81 — Le Canal de Lachine.

Continuons notre trajet en longeant le fleuve; nous passerons sous la voie du chemin de fer et nous apercevrons bientôt, dans un petit parc établi par la municipalité de Ville La Salle, un ancien moulin à vent de forme conique habilement restauré à l'exception de ses grandes ailes. C'est le moulin Fleming qui a fait l'objet d'un curieux procès intenté par les Seigneurs de l'île de Montréal à son propriétaire, au commencement du siècle dernier, pour contravention à leur privilège exclusif de meunerie.

Nous entrons bientôt dans les limites de la ville de Lachine et nous traversons le canal qui porte son nom.

Montréal est, pour ainsi dire, le point stratégique de la navigation canadienne. Port maritime, bien qu'à une distance de 1000 milles de la mer par voie du fleuve Saint-Laurent, et terminus de la navigation intérieure, à une égale distance de la tête des Grands Lacs, cette ville forme le trait d'union entre les sources d'approvisionnement de blé qu'on trouve au Nouveau Monde et les entrepôts de consommation de l'Ancien.

Mais pour accomplir efficacement cet objet, il fallait vaincre un obstacle formidable: le *Saut Saint-Louis*, aujourd'hui connu sous le nom de *Rapides de Lachine* et quelques autres de moindre importance dont il fallait contourner l'obstacle au moyen de canaux.

Dès l'année 1670, l'abbé Salignac de Fénelon, missionnaire à Lachine, avait démontré la possibilité et surtout l'avantage de construire un canal qui permettrait d'éviter le Saut Saint-Louis pour faire communiquer Montréal avec les « pays d'en-haut », mais c'est au prêtre sulpicien Dollier de Casson que revient l'honneur d'avoir entrepris cette oeuvre importante en 1700. Il fit un contrat à cet effet avec l'ingénieur Gédéon de Catalogne pour aménager un canal de 24 arpents de longueur, 12 pieds de largeur à la surface et 18 pouces de profondeur aux plus basses eaux du Saint-Laurent, aux fins de pou-

voir utiliser la petite rivière Saint-Pierre et d'éviter ainsi la partie la plus dangereuse des rapides pour le passage des canots.

D'autres tentatives furent faites par la suite, mais sans résultats appréciables jusqu'à ce que le « Petit Canal », qui longe la rue Saint-Joseph dans la ville de Lachine et qu'on a conservé, fût commencé en 1821 sur l'initiative de l'hon. John Richardson. Il fut ouvert à la navigation en 1825, mais étant devenu absolument insuffisant, le canal actuel fut construit en 1843-1849, puis agrandi en 1875-1884, aux coûts de \$600,000 à l'origine, puis de \$2,000,000 et de \$6,500,000 lors des agrandissements. Ses cinq écluses mesurent chacune 270 pieds de longueur sur 45 de largeur et 14 de profondeur; il rend possible une communication ininterrompue entre Montréal et Port Arthur, à la tête du lac Supérieur, au moyen d'un système de canaux formant un total de 49 écluses.

Le Petit Canal de 1825 est séparé du canal actuel par une langue de terre aménagée en parc public et nommée « promenade Père Marquette » en hommage au fameux missionnaire-découvreur de ce nom. On y accède de la rue Saint-Joseph par deux passerelles jetées sur ce Petit Canal, l'une au pied de la 15^e rue qui porte l'inscription: « *Le Petit Canal, 1825. La passerelle René Cuillier, premier marguillier de Lachine, 1676* », et l'autre au pied de la 18^e rue qui se lit: « *Le Petit Canal, 1825. La passerelle Abbé Fénélon, missionnaire à Lachine et promoteur de la construction du canal 1670-1671.* »

La construction du canal actuel, qui relie la navigation intérieure des Grands Lacs au transport océanique par transbordement à Montréal, a été jugée digne de l'attention de la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada qui lui a consacré une de ses plaques artistiques à cet endroit.

(*Sur une pyramide en cailloux (cairn) érigée par la Commission des Endroits Historiques du Canada sur la berge du Canal Lachine, rue Saint-Joseph, au pied de la 6^e avenue, à l'entrée du pont mobile. Plaque bilingue en bronze.*)

Canal de Lachine. Commencé le 17 juillet 1821, ouvert en 1824, fini en 1825. Agrandi en 1843-49 et en 1873-84. L'un des huit canaux qui, par la voie des Grands Lacs et du Saint-Laurent, relie l'Ouest canadien à la mer. En 1700, Gédéon de Catalogne entreprit de creuser un premier canal à Lachine entre le lac Saint-Louis et la rivière Saint-Pierre. C.S.M.H.C.

No. 82 — La ville de Lachine.

La florissante ville où nous sommes en ce moment se rattache intimement à la mémoire de Cavalier de la Salle. Son étymologie remonte aux taquineries auxquelles il fut en butte à cause de ses projets incessants de découvrir un passage qui conduirait en Chine; chaque fois qu'il quittait Ville-Marie pour se rendre à son fief situé à l'ouest de cette ville, on prétendait qu'il « partait pour la Chine » et ce nom finit par désigner son établissement.

Nous avons vu plus haut qu'il avait obtenu des Messieurs de Saint-Sulpice la concession d'un fief en 1666 et construit un commencement d'habitation sur le domaine de 7 arpents de largeur qu'il vendit à Jean Milot en 1669. C'est là que la ville de Lachine fut effectivement fondée; elle y subsista pendant deux siècles.

Le 6 juillet 1669, La Salle s'embarquait avec les abbés Dollier de Casson et Galinée, accompagnés de 22 Français et 6 Iroquois, sur neuf canots d'écorce qui devaient les conduire à la découverte de ce fameux passage maritime, ouvrant une route nouvelle vers la Chine. Pour se livrer entièrement à ce voyage aventureux, il avait remis sa seigneurie au Séminaire de Saint-Sulpice moyennant 1080 livres, vendu son fief à Jean Milot le 16 décembre 1668 (contrat signé le 3 février 1669) pour 2800 livres et sa terre en roture à LeBer et LeMoynes pour 660 livres le jour même de son départ. Il ne revint ensuite à Montréal que pour se ravitailler entre ses fréquents voyages de découvertes dans l'Ouest.

La ville de Lachine et la Commission des Endroits et Monuments Historiques du Canada ont collaboré pour élever un monument de

gratitude au fondateur putatif de cette ville. Un pylone de pierre érigé sur la belle promenade du Père Marquette, aménagée le long du canal, porte une des plaques de bronze de cette commission surmontée d'un médaillon de l'explorateur.

(Sur un monument de pierre taillée, érigé dans le parc public portant le nom du Père Marquette et relié à la rue Saint-Joseph par des ponceaux. Plaque bilingue en bronze, surmontée d'un médaillon de La Salle).

Robert Cavelier de la Salle (1643-1687). Fonda Lachine, 1667. Rebâtit le fort Frontenac, 1675. Pionnier de la navigation sur les Grands Lacs. Ses explorations permirent à la France d'étendre son domaine jusqu'à l'embouchure du Mississipi.

C.S.M.H.C.

No. 83 — *Le culte religieux*

Jusqu'en 1676, l'établissement de Lachine fut desservi par les missionnaires de Saint-Sulpice établis au fort Gentilly ou de La Présentation (Dorval); ils s'y rendaient en canot pour célébrer la messe au bénéfice des colons de La Salle. Un pénible accident survenu au mois de mai 1675 détermina cependant la construction d'une chapelle à cet endroit: l'abbé Bailly ou Le Bailly se rendait au fort Milot (plus tard désigné sous le nom de fort Rémy) pour y célébrer la messe sous la conduite du menuisier Georges Allets *alias* Allète *alias* Allain, lorsque l'embarcation chavira et le guide se noya tandis que le missionnaire gagnait la rive à la nage.

Les Messieurs de Saint-Sulpice décidèrent alors de construire une modeste chapelle avec l'aide des colons de l'endroit. Au nombre de ceux-ci se trouvait Jean Chevalier qui avait déjà donné à cette fin « la quatrième partie des biens qui lui étaient échus à Dieppe par le décès de ses père et mère et de son frère, pour être employés à cette construction et à prier pour lui. » L'abbé Etienne Guyotte, prêtre du Séminaire, fut envoyé sur les lieux en 1676 pour bâtir cette chapelle

en pièces de bois, d'une dimension de trente-six pieds, et René Cuillier fut élu premier marguillier de la nouvelle paroisse érigée sous le vocable des *Saints-Anges*.

On ne tarda cependant pas à constater que la modeste chapelle était trop exigüe; aussi, les incursions des Iroquois ayant cessé à la suite du traité de 1701 et la prospérité des colons ayant augmenté, on décida la construction d'une nouvelle église en pierre de 60 pieds sur 30, dont les fondations furent jetées le 27 juillet de cette même année en dehors de l'enceinte du fort et qui servit aux exercices du culte jusqu'en 1865. Un presbytère fut également construit en 1769 et une « salle des habitants » l'année suivante.

L'établissement de Lachine s'étant considérablement développé à la suite de la construction du canal, un nouveau temple fut érigé au coût de \$40,000, sur un terrain de quatre arpents donné par M. Louis Boyer, aïeul du juge de ce nom, dans le nouveau village de Lachine et le terrain de la vieille église fut vendu aux révérends Pères Oblats pour leur noviciat. Ils en conservèrent les bâtisses jusqu'en 1869. La paroisse de Lachine a voulu rendre hommage au premier bienfaiteur de son établissement en érigeant une plaque historique à sa mémoire sur les murs du nouvel édifice.

(Sur l'église actuelle, rue Saint-Joseph, à l'angle de la 15e avenue. Plaque bilingue en bronze).

A.D.1939. In Memoriam, Jean Chevalier, né à Dieppe en 1627, inhumé à Montréal le 27 mars 1707. Pour la construction de la première chapelle de Lachine, en date du 18 octobre 1671, il donne, pour la gloire de Dieu et sa nouvelle patrie, « la quatrième partie des biens qui lui reviennent par le décès de ses parents et d'un frère à Dieppe, à la seule condition de prier pour lui après son décès. » I.P.

No. 84 — Missionnaires et pasteurs.

A l'occasion des fêtes du 250e anniversaire de la fondation de Lachine (1676-1926), les citoyens de cette ville ont voulu rendre hom-

mage aux courageux missionnaires et curés qui ont collaboré si puissamment à son établissement et à son progrès pendant deux siècles et demi.

Nous avons vu qu'à l'origine cette petite colonie était desservie par les prêtres de Saint-Sulpice établis au fort de Gentilly ou La Présentation, fondé en 1666-1667. Ils se rendaient à la ferme La Salle en canot car il n'y avait encore aucune route de communication par terre jusqu'à l'établissement de l'abbé Pierre Rémy à titre de curé de l'endroit après la construction de la chapelle à l'intérieur du fort qui a porté son nom par la suite.

Il fallait être armé d'un courage indomptable et d'une endurance à toute épreuve pour résister aux durs travaux, aux sacrifices et aux dangers incessants de la vie de pionnier dans un pays barbare à cette époque, mais rien n'arrête le zèle évangélique. Aussi est-ce avec justice qu'on a inscrit les noms de ces missionnaires et de leurs successeurs sur une tablette en bronze érigée par souscription publique.

(Dans le portique de l'église actuelle, à l'angle de la rue Saint-Joseph et de la 15e avenue. Plaque en bronze).

A la mémoire des anciens missionnaires. MM. Claude Trouvé, Frs. Le Fèvre, Guillaume Bailly, Etienne Guyotte, Frs. de Salignac-Fénelon, Frs. Saturnin Lascaris d'Urfé, Michel Barthélemy, Jean Fremont.

Anciens curés: MM. Pierre Remy, p.s.s. 1680-1690, Ls.-Frs. de la Faye, p.s.s. 1691, Pierre Remy 1691, Michel de Villemaula 1706, Jean Bouffardeau 1717, Jacques LeTessier 1717, François Jullien 1727, Jacques-Joseph Gladel 1727, Léonard Gallet de Vallières 1733, Gabriel-Jean Brassier 1756, Pierre-Paul-François de Lagarde 1777, Pierre Connefroy, 1er curé canadien 1777, Pierre Lafond 1781, R. P. Théodore (Récollet), 1782, MM. Pierre-Antoine Gallet 1783, J. Laurent Ducharme 1787, J.-Benjamin Keller 1791, Michel H. Vallée 1797, Pierre Cousigny 1802, Antoine Van Felson 1805, Antoine Rinfret 1807, François Pigeon 1808, Pierre Martin Beaulieu 1810, Nicholas Dufresne 1814, Chs. Frs. Langlois-Germain 1815, Antoine Duranseaux 1816, Léandre Prévost 1856, Amable Boyer 1859, Nazaire Piché, chan. hon. 1860, Téléphore Savaria, chan. hon. 1900, Victor Thérien, chan. hon. 1916.

1676 — 250e anniversaire — 1926.

I.P.

L'année indiquée est celle de l'entrée en fonctions; la suivante est celle du départ ou de la mort.

No. 85 — Les colons-défricheurs.

De même qu'ils ont voulu rendre hommage à leurs pasteurs, les citoyens de Lachine ont honoré la mémoire des premiers défricheurs de leur territoire, de ces colons qui se sont établis sur une côte inculte, de 1666 à 1669, bravant la solitude, les privations, les dangers de toutes sortes dans un pays en butte aux incursions d'ennemis féroces, pour fonder un établissement durable et prospère.

Encore ici, le maire Anatole Carignan a fait servir les fonds destinés au soutien des chômeurs en 1937 et 1938 à l'embellissement du nouveau Parc LaSalle dans sa ville. On a cru ne pouvoir mieux rappeler le genre de vie de ces pionniers du sol qu'en construisant une maisonnette d'architecture canadienne sur laquelle est apposée une plaque de bronze portant les noms des premiers colons près de la porte d'entrée. S'il nous était permis de faire une observation, nous dirions cependant que nous eussions préféré une construction en troncs d'arbres, équarris ou non, telles qu'on les érigait à cette époque de défrichement, ou au moins une de ces solides maisons en cailloux des champs qui les ont remplacées plus tard, mais non pas des murs en pavés de nos rues modernes. Ceci n'est cependant qu'un détail qui se rachète par la bonne intention.

(Dans le parc LaSalle, près de l'entrée de la rue Broadway, à la hauteur de la 16e avenue. Plaque bilingue en bronze offerte par la municipalité).

La maison du Colon. Dédiée aux premiers colons de la Côte Saint-Sulpice, 1666-1669, depuis lors nommée « La Petite Chine » ou Lachine. (Suit le texte anglais).

Pierre Gauthier dit Sagouincora, Nicolas Moisan dit Le Parisien. Louis Fortier dit La Grandeur. Pierre Perusse dit Tapias. Jean Michel dit Michaux. Jean Brillon dit Labonté. Charles Thoulommée. Jean Quenneville. Georges Allets. Jean Fournier, Louis Homo. Mathias Chateau dit Massias. René Cuillerier dit Léveillé. Pierre Tabault dit Léveillé. André Rapin dit La Musette. André Merlo dit Laramée. Gabriel Sel dit Du Clos. Jean Roy dit La Pensée. Mathurin Thibodeau. Jean Chevalier. Claude Césire. Jacques Morin. Jean Milot. A.D.

On peut constater, à la lecture de ces noms, combien l'habitude était courante autrefois de désigner plus volontiers nos ancêtres par un surnom.

No. 86 — Le passeur bénévole.

Vu l'absence de chemins et les dangers de la forêt propice aux embuscades d'Indiens à cette époque reculée, la voie fluviale offrait pratiquement le seul moyen de communication d'un endroit à l'autre. C'est pourquoi les premiers établissements se faisaient toujours le long de la rive avec défrichement graduel vers la profondeur des terres.

Nous avons vu au No 84 qu'avant la résidence d'un curé au fort Milot (ou Rémy) cette colonie naissante était desservie par les prêtres de Saint-Sulpice établis au fort de Gentilly (La Présentation de Dorval); ils s'y rendaient en canot sous la conduite d'un passeur bénévole. Or le dimanche 26 mai 1675 le menuisier Georges Allets conduisait l'abbé Le Bailly d'un fort à l'autre lorsque l'embarcation chavira et le canotier se noya tandis que le missionnaire gagnait la rive à la nage.

Les citoyens de Lachine ont voulu rappeler la mémoire de ce tragique événement en érigeant la miniature symbolique d'un phare sur la pièce d'eau centrale du parc LaSalle avec une plaque commémorative. Les fonds destinés au chômage ont été utilisés à cette fin.

(Sur une pierre en face d'un phare en miniature dans le centre du parc. Plaque bilingue en bronze).

Phare Georges Allets. Premier passeur de Lachine, noyé en conduisant le missionnaire M. Le Bailly. 26 mai 1675. — A.D. 1938. I.P.

No. 87 — Le moulin banal.

L'octroi d'un fief était fait au seigneur à charge d'établir des colons sur son domaine en leur concédant des terres moyennant cer-

taines redevances et l'obligation de construire un moulin pour y convertir leurs grains en farine. Ces conditions étaient de rigueur à peine de confiscation du fief mais, d'autre part, les colons étaient tenus de faire moudre leurs grains chez le seigneur dont ils relevaient et de lui payer les frais de mouture. On voit encore un certain nombre de ces moulins circulaires, construits en pierres des champs avec leurs grandes ailes actionnées par le vent; quelques-uns ont été pieusement entretenus par leurs possesseurs successifs, mais d'autres sont dans un pénible état de délabrement.

Cavelier de la Salle avait naturellement été chargé de remplir cette condition dans la concession de son fief de Saint-Sulpice, mais dans son empressement de courir à la découverte de terres nouvelles et surtout d'un passage vers la Chine, il ne s'y était pas encore conformé lorsqu'il vendit sa concession de 420 arpents en fief noble à Jean Milot par acte passé devant le notaire Basset le 3 février 1669. Cette vente fut faite à charge de remplir les obligations inhérentes à la concession et Milot s'y engagea formellement envers les Messieurs de Saint-Sulpice par acte devant Basset notaire le 11 juin 1670.

Ce moulin formait l'angle sud-est du fort en palissades érigé par Milot et, comme il était construit en maçonnerie et percé de meurtrières, c'était le bastion le plus redoutable de cette forteresse primitive. Une reconstitution en miniature en a été exécutée dans le parc LaSalle avec les fonds destinés au chômage et la dédicace en a été faite en l'honneur de Milot avec plaque commémorative.

(Sur une pierre bordant l'étang central du parc LaSalle. Plaque bilingue en bronze en face de la miniature de ce moulin).

Moulin banal Jean Milot. Premier meunier de Lachine, 1670. — A.D. 1938. I.P.

No. 88. — L'historien de Lachine.

L'honorable Désiré Girouard, juge de la Cour Suprême du Ca-

nada, est probablement l'historien qui a fait les plus fructueuses recherches sur l'histoire de Lachine et de ses environs. Il a compulsé à cet effet les registres des églises, les greffes de notaires, les recensements, les terriers des seigneurs en regard des cadastres modernes, la correspondance, les relations et les mémoires contemporains, en un mot tout ce qui pouvait lui fournir des renseignements précis et indiscutables. Il en a consigné les résultats dans plusieurs ouvrages qui lui ont mérité le titre d'historien de cette région, entre autres *Le vieux Lachine et le massacre du 5 août 1689*, *Les anciens forts de Lachine et Cavelier de LaSalle*, *Les anciennes côtes du lac Saint-Louis*; mais son principal ouvrage, traduit en anglais par son fils Désiré-H. Girouard, est intitulé *Lake St. Louis, old and new, illustrated, and Cavelier de La Salle*, publié en 1893, où l'auteur a réuni le fruit de ses longues recherches sur l'histoire de cette région et auquel il a ajouté un *Supplément* avec de nombreux documents inédits en 1900.

Il convenait donc que la ville de Lachine exprimât sa gratitude à cet auteur et chercheur averti en lui dédiant une plaque en bronze dans son beau parc La Salle. Elle a choisi à cet effet la cascade artificielle qui se déverse dans l'étang central.

(*En face de la petite cascade du parc La Salle. Plaque bilingue en bronze érigée avec les fonds du chômage*).

Cascades Désiré Girouard. Hommage reconnaissant à l'honorable Désiré Girouard, député fédéral de Jacques-Cartier 1878-1895, juge de la Cour Suprême 1895-1911, auteur de l'histoire de Lachine. — A.D. 1938. I.P.

No. 89 — Développement industriel.

Après cette rapide évocation de l'histoire de Lachine à ses débuts, il y aurait sans doute lieu de suivre son développement commercial, industriel et culturel, mais ces considérations nous entraîneraient au-delà des bornes auxquelles nous devons nous restreindre. Contentons-nous donc de signaler, comme caractéristique de ce mouvement,

une industrie qui s'est, pour ainsi dire, identifiée avec le progrès de cette ville, tout comme celle de la famille Molson à Montréal. C'est la fameuse *Brasserie Dawes* qui a progressé avec Lachine pendant plus d'un siècle et dont les produits se distinguent aujourd'hui par la marque de commerce *Black Horse*, à Montréal.

La famille Dawes s'est intimement mêlée au mouvement social, économique et industriel, non-seulement de Lachine, mais aussi de Montréal et nous trouvons peu d'oeuvres publiques où le nom d'un de ses membres ne soit mêlé. Aussi convenait-il de consacrer une plaque historique à ses activités et, sur invitation du maire Carignan, M. Norman Dawes s'est chargé de ce soin.

(Sur la propriété Dawes, côté sud de la rue Saint-Joseph, entre la 27e et la 28e avenues. Plaque bilingue en bronze installée sur mur de pierre).

The original Dawes Brewery, fut érigée sur ce terrain par Thomas Dawes en l'année 1811 A.D. Depuis 1922, la brasserie est située à 740 rue Saint-Maurice, Montréal. I.P.

No. 90 — Le Massacre de Lachine.

Ayant parcouru le cycle de paix et de prospérité d'une ville florissante, évoquons maintenant, dans ces parages, la relation d'un des plus terribles drames de la colonisation française à cette époque d'attaques continuelles des Sauvages. Il est connu dans l'histoire sous le nom de *Massacre de Lachine*.

Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, une troupe de 1500 Iroquois se déployait silencieusement sur toute la côte de Lachine depuis La Présentation de Gentilly (Dorval) jusqu'à la Côte des Argoulets (Verdun) à la faveur d'une obscurité rendue plus épaisse par l'orage. Distribués par pelotons autour de toutes les maisons des colons de la côte, ils s'élancent à un signal donné par les chefs, enfoncent les portes et fenêtres, tuent les habitants surpris dans leur sommeil, mettent le feu aux maisons et aux bâtiments, rejettent dans les flammes ceux qui ten-

tent de sortir et poursuivent les fuyards à coups de fusil ou de tomahawk.

Deux cents hommes, femmes et enfants furent massacrés, ou disparurent sans laisser de traces. La plupart furent scalpés, vivants ou morts. Les vainqueurs trouvèrent de l'eau de vie dans les maisons saccagées et s'enivrèrent.

Alerté par les fuyards, le gouverneur Denonville, qui se trouvait alors à Montréal, dépêche M. de Vaudreuil sur les lieux le 6 août 1689, lendemain du massacre, mais en lui donnant instruction de rester sur la défensive par crainte des pertes d'hommes. M. de Subercase, commandant au camp de Verdun, se porte à l'attaque de l'ennemi avec une centaine de volontaires dans un bois près du fort Rolland à Lachine, mais reçoit ordre de retraiter malgré ses protestations. Le lieutenant de la Rabeyre est détaché du fort Rémy à la tête de 50 soldats et de 30 Sauvages alliés mais il est pris et emmené en captivité pour être brûlé dans les villages ennemis.

Pendant plus de deux mois les Iroquois portèrent le meurtre et l'incendie sur toute l'étendue de l'île de Montréal et même au-delà jusqu'à Lachenaie où ils massacrèrent une partie de la population et emmenèrent le reste; ils retournèrent dans leurs villages à l'automne avec 120 captifs.

Le 12 octobre suivant, l'énergique Frontenac arrivait à Québec en remplacement de M. Denonville comme gouverneur du pays pour un second terme d'office. Il était grand temps!

(Sur un pilier en pierre élevé en bordure de la rue Saint-Joseph en face du couvent des Religieuses de Sainte-Anne et de l'ancien entrepôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Lachine. Plaque bilingue en bronze).

Massacre de Lachine. Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, quinze cents Iroquois débarquèrent à Lachine et se placèrent en pelotons à toutes les maisons de la côte. A un signal donné, le massacre commença. Deux cents personnes périrent; cent vingt furent emmenées en captivité. L'an 1689 fut longtemps nommé : « L'année du massacre ».

C.S.M.H.C.

Le Martyrologe du Massacre

A l'occasion du 250^e anniversaire de cet événement (1939) l'honorable Anatole Carignan, ministre dans le gouvernement Duplessis à Québec, maire et historien de Lachine, a fait ériger dans sa ville un certain nombre de plaques commémoratives à la mémoire des victimes. Nous les passerons en revue à la lumière des renseignements également fournis par d'autres historiens.

L'abbé Pierre Rémy, qui était curé de Lachine à l'époque de cette tragédie, s'est fait un devoir pieux de recueillir les restes des victimes du massacre et de leur donner la sépulture en terre chrétienne. Il en a dressé les procès-verbaux dans son registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Lachine avec des précisions qui nous aident à reconstituer les péripéties du drame.

Sur la première page de ce registre il inscrit tout d'abord la mention suivante: « Le massacre, fait à Lachine par les Iroquois, est arrivé en 1689. L'inhumation solennelle des ossements de ceux qui furent tués à cette occasion, fut faite en 1694. Voyez les registres de 1694 ». — Puis, au registre de 1694, dont un extrait a été reproduit par l'abbé Tanguay au troisième volume des comptes-rendus de la Société Royale du Canada, on lit: « ce jourd'hui vingt-huit octobre 1694. fête de saint Simon et saint Jude, en vertu de certain mandement de Mgr l'Illust. Reverendiss. Evêque de Québec en date du 18 juin dernier, . . . nous Pierre Rémy curé de la paroisse des Saints-Anges de la Chine en l'Île de Montréal nous sommes transporté, à l'issue de la messe de paroisse, aux lieux où avaient été enterrés les corps de plusieurs habitants de cette paroisse, tant hommes que garçons, femmes et filles le 5 août 1689, que les castes, maisons et granges de cette paroisse furent prises, saccagées et brûlées par les Iroquois, pour les inhumer et transporter dans le cimetière, ce qui n'avait pu être fait plus tôt tant par les incursions des Iroquois qui ont été fréquentes depuis ce temps que parce que leurs chairs n'étaient pas encore consommées et pour les transporter et les enterrer dans le cimetière de cette pa-

roisse, ce que nous avons exécuté en la présence de plusieurs de nos paroissiens. »

Suit alors la liste des hommes, femmes et enfants dont les ossements ont été retrouvés et l'indication des endroits où ils ont été découverts. Ils sont au nombre de vingt-quatre qui ont ainsi reçu la sépulture ecclésiastique à Lachine, mais nombre d'autres colons et soldats ont été tués, soit sur la côte de Lachine ou en d'autres parties de ce vaste territoire, sans qu'on ait pu trouver leurs restes « attendu que les flammes en ont consumé les chairs et les os, ou que la végétation les ait recouverts de façon à en rendre la recherche impossible » ainsi que l'excellent curé Rémy s'en exprime, les autres ayant été emmenés en captivité. Des extraits de ce procès-verbal sont incorporés dans le texte de plusieurs plaques consacrées aux victimes.

L'abbé Vachon de Belmont, supérieur de Saint-Sulpice à Montréal, a donné une liste des victimes du massacre dans son *Histoire du Canada* dont le manuscrit fut déposé aux archives coloniales à Paris. Cette histoire a été publiée dans les Mémoires de la Société Historique de Québec mais la liste de ces noms est d'une écriture tellement indéchiffrable que le copiste l'a omise dans la transcription de ce document. L'ingénieur Gédéon de Catalogne, le gouverneur Frontenac et autres contemporains ont écrit des récits navrants des atrocités commises que les historiens Charlevoix et Faillon ont consignés dans leurs ouvrages.

Dans son relevé historique et statistique des paroisses qui bordent le lac Saint-Louis, l'honorable Désiré Girouard a rétabli la liste des victimes dressée par l'abbé de Belmont, au moyen d'un *fac-simile* qu'il s'en est procuré et qu'il a comparé avec le registre du curé Rémy. Il a de plus ajouté à ces renseignements des détails importants sur les anciens colons de cette région et des cartes qui nous fixent sur la topographie des lieux.

Il établit le nombre des victimes du massacre à 80 tués, disparus ou faits prisonniers; mais il faut se rappeler que les Iroquois se répandirent sur toute l'île de Montréal et même jusqu'à Lachenaie et

qu'ils y continuèrent leur carnage pendant plus de deux mois. Ils y revinrent en outre à diverses reprises au cours des deux années suivantes. La plupart des prisonniers furent torturés dans les villages iroquois, mais quelques-uns, surtout parmi les jeunes enfants, furent adoptés et continuèrent à vivre comme membres de ces tribus.

Enfin, l'honorable Anatole Carignan, après avoir contrôlé et rectifié les renseignements ainsi obtenus, a pris occasion de la commémoration du 250^e anniversaire du massacre, en 1939, pour faire ériger des plaques historiques de ce douloureux événement, soit par la Commission des Monuments Historiques de Québec, soit par le conseil de ville de Lachine, en hommage aux victimes du massacre. Reprenons donc notre pèlerinage historique en faisant le relevé de ce martyrologe sur la côte du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Louis.

Continuant l'évocation du « Commun des Martyrs » commencé avec la plaque dédiée à la mémoire de Catherine Renusson (No. 76), nous passerons à travers Ville La Salle et Lachine pour en terminer la revue à Valois où se trouve la dernière de ces plaques commémoratives. Remarquons cependant qu'en suivant cet itinéraire nous voyaillons en sens inverse du trajet suivi par les Iroquois.

No. 91 — Les époux Pérusseau.

Pierre Pérusseau dit Tapias était établi juste à l'est de la concession faite à Cavelier de la Salle en 1667. Il était donc sous la protection du fort Rémy construit par Jean Milot à cet endroit, mais l'audace des Iroquois, stimulée par les succès qu'ils avaient remportés en amont du fleuve et par les liqueurs dont ils s'étaient gavés, ne connaissait plus de bornes; ils se moquaient des palissades et des soldats trop peu nombreux pour les maîtriser.

Pérusseau avait alors 55 ans et sa femme Marie Leroy 50. Emmenés en captivité chez les Iroquois ils y moururent, Pérusseau ayant probablement été torturé peu de temps après leur arrivée, car on sait que sa femme lui a survécu.

(Sur l'avenue Bélanger, angle de la rue Centrale, dans la ville La Salle. Plaque bilingue en fer bronzé).

Pierre Pérusseau dit Tapias, sa femme Marie Leroy, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes des Iroquois lors du massacre de Lachine, la nuit du 4 au 5 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 92 — A la mémoire de Jean Fagueret.

La première victime dont la sépulture est entrée par le curé Rémy au registre de Lachine est Jean Fagueret dit Petitbois, concessionnaire de la ferme No 460 au terrier des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal. Il semble avoir cherché à se sauver chez son voisin Etienne Lalande dit Langliche, concessionnaire de la ferme No 459 où son corps a été trouvé.

Ces deux immeubles forment l'emplacement où se trouve aujourd'hui le couvent des Révérendes Soeurs de Sainte-Anne à Lachine et le conseil municipal de cette ville a fait ériger, sur le mur extérieur d'enceinte de cet édifice, une belle plaque en bronze à la mémoire de ce colon, reproduisant un extrait du procès verbal de sépulture dressé par le curé Rémy.

(Sur le côté nord de la rue Saint-Joseph, No 1250, à côté de la porte d'entrée qui donne accès au pensionnat des Soeurs de Sainte-Anne. Plaque bilingue en bronze).

1689-1939. In memoriam. Jean Fagueret dit Petitbois, victime du massacre de Lachine la nuit du 4 au 5 août 1689. « Ici . . . près de la maison Lalande était le corps de Jean Fagueret dit Petitbois, où ayant fait des fouilles avec des pioches, proche une grosse roche, nous avons trouvé tous ses os, toutes ses chaires étant consommées, lesquels nous avons fait lever de la terre. »
I.P.

No. 93 — La famille Gourdon dit La Chasse.

L'église actuelle de Lachine est construite sur la ferme de Jean-Baptiste Gourdon dit La Chasse qui était marguillier en charge de cette paroisse au mois de juin 1691. Nous avons vu que les Iroquois vainqueurs continuèrent leurs déprédations sur l'île de Montréal pendant plus de deux ans après le terrible massacre; aussi les colons ne pouvaient-ils se risquer à cultiver leurs champs sans s'exposer aux surprises de leurs embuscades et ils se faisaient escorter par des soldats pour vaquer à leurs travaux.

Or, le 26 juin 1691 Gourdon et son beau-frère Huguet travaillaient au champ, avec un domestique, sous la garde de quatre soldats, lorsqu'ils furent surpris et tués sur place par l'insaisissable ennemi. La seconde fille de ce notable citoyen, Jeanne, alors âgée de onze ans, entra plus tard dans la communauté de la Congrégation Notre-Dame et le conseil de ville de Lachine a voulu rappeler la mémoire de cette famille en faisant exécuter, avec les fonds destinés aux travaux de chômage en 1938, une plaque en bronze artistique sur le terrain de l'église où vivaient autrefois les victimes de ce drame.

(A l'angle de la rue Saint-Joseph et de la 15^e rue. Plaque bilingue en bronze).

In memoriam. Ici furent tués par les Iroquois Jean Gourdon, dit La Chasse, marguillier en charge, René Huguet son beau-frère, Jean Guignard dit L'Espérance, « après le soleil levé, en allant sarcler leur blé », et quatre soldats du fort Rolland qui les escortaient, Jean Martin dit Latreille, Jean-Joseph La Giroflée, Jean Laviolette, Pierre Blondeau dit Lajunesse, le 26 juin 1691.

Ici est née le 8 mars 1680, Jeanne Gourdon, soeur de la Résurrection, congrégation Notre-Dame, première religieuse née à Lachine, fille de Jean Gourdon dit La Chasse et de Michelle Perrin, décédée à Montréal le 22 juillet 1724. — A.D. 1938. I.P.

No. 94 — Une famille en captivité.

Pierre Barbarin, *alias* Barbary dit Grandmaison, était concessionnaire de la ferme No 456 du terrier de Saint-Sulpice, avoisinant celle de Jean Michau dont nous parlerons dans un instant; il était âgé de 38 ans et sa femme, Marie Lebrun, en avait 35. Dans le recensement de 1681, ils sont *indiqués* avoir trois enfants: Madeleine, âgée de 12 ans, Marie 8 ans et Pierre 5 ans alors que, dans la liste des prisonniers de 1689, soit 8 ans plus tard, c'est un fils du nom de Philippe qui est *indiqué* avoir 20 ans à cette époque au lieu de Madeleine, tandis que les noms de Marie et Pierre n'y apparaissent pas, mais ceux de François alors âgé de 7 ans et Marguerite âgée de deux mois s'y trouvent. Les deux autres durent avoir la bonne fortune de se sauver pendant le massacre car, au mariage de ce Pierre Barbary ou Barbarin fils, célébré à Lachine le 18 octobre 1701, il est déclaré « fils des défunts Pierre Barbary et Marie Lebrun ».

(Côté sud de la rue Saint-Joseph sur le bord du « Petit Canal », près de la 20e avenue. Deux plaques (anglaise et française) en fer bronzé, posées l'une à côté de l'autre).

In memoriam. Pierre Barbary, son épouse Marie Lebrun, ses enfants Philippe, François, Marguerite, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes des Iroquois, lors du massacre de Lachine, la nuit du 4 au 5 août 1689.

C.M.H.Q.

No. 95 — La famille Jean Michau

Concessionnaire du No 455 du terrier de Saint-Sulpice, Jean Michau avait épousé Marie Marchesseau, veuve de Pierre Boutin. L'abbé de Belmont dit assez confusément que Michau, sa femme et ses enfants ont été tués lors du massacre, mais le registre de l'abbé Rémy déclare que seuls les ossements de Michau (alors âgé de 49 ans), de son fils Pierre âgé de 15 ans et de son beau-fils Albert Boutin âgé

de 18 ans, issu du premier mariage de sa femme, ont été trouvés; il fut plus tard constaté que Marie Marchesseau était morte en captivité. Le recensement de 1681 indique en outre François, Marie et Madeleine au nombre de leurs enfants; il donne aussi le nom d'Albert sans indication qu'il était issu du premier mariage de Madame Michau.

(A côté du bureau de poste, sur la rue Saint-Joseph, entre les 21e et 23e avenues. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689 — In memoriam — 1939. Aux victimes du massacre de Lachine par les Iroquois, la nuit du 4 au 5 août 1689. Près d'ici, « sur l'habitation de feu Jean Michau, nous avons trouvé les os du dit Jean Michau et de son fils Pierre, âgé de 15 ans, et d'Albert Boutin, âgé de 18 ans, fils de sa femme », Marie Marchesseau, veuve de Pierre Boutin, morte en captivité.
C.M.H.Q.

No. 96 — Noël Charmois et André Danis.

Noël Charmois dit Duplessis est indiqué comme boucher, âgé de 56 ans, au recensement de 1681; le nom d'André Danis dit Larpenty n'y apparaît pas car on ne le trouve qu'en 1688 comme soldat au fort Rolland. Il est probable que Charmois, étant sans femme et âgé, logeait Danis chez lui car leurs ossements calcinés furent trouvés dans les ruines de l'habitation.

Cet emplacement a acquis de l'importance car il forme aujourd'hui le centre civique de Lachine, l'hôtel de ville ayant été construit à cet endroit.

(Rue Notre-Dame, entre les 21 et 23e avenues. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689 — In memoriam — 1939. Près d'ici, sur l'habitation de feu Noël Charmois dit Duplessis, nous avons trouvé les os du dit Charmois et d'André Danis dit Larpenty, tués et brûlés victimes du massacre de Lachine par les Iroquois en 1689.
C.M.H.Q.

No. 97 — La protection illusoire du Fort Rolland.

Il est tout naturel que, dans l'espoir d'échapper à leurs bourreaux, les habitants établis près du fort Rolland aient cherché refuge dans son enceinte, surtout les femmes et les enfants, pendant que les hommes tâchaient de se défendre contre les assaillants.

Le commandant de ce fort, à l'époque du massacre, était César Marin, sieur de la Massière, et son lieutenant Gabriel Dumont, sieur de Blaignac. Le chirurgien André Rapin dit la Muzotte était propriétaire du No 450 du terrier, avoisinant le bastion est de ce fort, mais il est probable qu'il y avait cherché refuge avec sa femme Clémence Jarry dès la première alerte car ils ont échappé au carnage. Il semble cependant que la garnison n'ait pu se porter au secours des victimes dans la soudaineté de l'attaque au milieu de la nuit, si l'on peut en juger par le massacre des soldats qui sont sortis et surtout par le carnage accompli jusqu'au pied des bastions, comme nous pourrons le constater dans un instant,

Parmi les commandants subséquents de ce fort, nous relevons les noms de Jacques du Mesny, sieur de Noray en 1690, 1691, 1694, 1696, 1697 et 1698, Guillaume de Lorimier en 1692, Louis le Sénéchal, sieur d'Auberville en 1693, François de Fresnel, sieur de la Pardière, et Daniel Greysolon, sieur Dulhut, en 1700.

(Sur le côté nord de la rue Saint-Joseph, près de la 30e avenue, façade et angles d'une miniature du fort. Plaque en bronze par la ville de Lachine).

Le fort Rolland fut bâti près d'ici par François le Noir dit Rolland en l'année 1670 — A.D. 1938. I.P.

No. 98 — Sous les murs du fort.

Les femmes et les enfants n'échappaient pas à la fureur des as-

saillants, surexcités en outre par la vue du sang, les lueurs de l'incendie, et les liqueurs qu'ils avaient pillées. Pendant que les hommes cherchaient à protéger la retraite de leurs femmes, celles-ci tâchaient d'atteindre le fort avec leurs enfants pour s'y réfugier, mais elles n'eurent pas toujours le temps d'y arriver.

Perrine Filastreau, femme de Simon Davaux dit Bouterain, Marie Cadieu, femme d'André Canaple dit Valtagagne, deux enfants et un soldat sans doute accouru pour les protéger, furent tués sur la propriété d'André Rapin touchant celle du fort et leurs corps furent trouvés au pied même du grand bastion; le manuscrit de l'abbé de Belmont ajoute même que les mamelles de la femme Davaux avaient été enlevées et que la tête de la femme Canaple avait été coupée; leurs maris Davaux et Canaple furent emmenés en captivité et y moururent.

(Sur la rue Saint-Joseph, chaque côté de la miniature du fort Rolland, près de la 35e avenue. Plaques bilingues en fer bronzé, l'une en français sur le côté est et l'autre en anglais sur le côté ouest).

1689-1939. Aux victimes du massacre de Lachine. Ici, « sur l'habitation d'André Rapin, nous avons trouvé dans un creux cinq têtes, dont une de Perrine Filastreau, femme de Simon Davaux dit Bouterain, avec ses os. Une tête et les os d'un garçon qu'on dit être soldat, deux têtes d'enfants et leurs os, et la tête de Marie Cadieu, femme d'André Canaple dit Valtagagne, dont les os furent trouvés dans une fosse, au pied du grand bastion du Fort Rolland.

C.M.H.Q.

No 99 — Hommage aux humbles.

Les victimes dont nous avons fait le relevé jusqu'ici étaient tous des colons établis sur les fermes qui leur avaient été concédées. Mais il ne faut pas oublier les humbles engagés qui les assistaient dans leurs travaux ni les soldats qui avaient mission de les protéger et qui ont payé comme eux l'impôt du sang aux féroces ennemis. Quelques-uns d'entre eux, tels Jean Dumans et Pierre Maupetit (ou Montpetit)

dit Le Poitevin, étaient d'anciens colons établis au Bout de l'Isle et chassés de leurs modestes défrichements (Dumans n'y avait que deux arpents en valeur) par les massacres successifs de septembre et octobre 1687.

Une des plaques commémoratives de la Commission des Monuments Historiques a été dédiée à la mémoire de quatre de ces domestiques emmenés en captivité et de deux soldats tués à leur poste au fort Rolland.

(Sur la rue Saint-Joseph, chaque côté de la miniature du fort Rolland, près de la 35e avenue. Plaques bilingues en fer bronzé, l'une en français sur le côté est et l'autre en anglais sur le côté ouest).

1689 — In memoriam — 1939. Jean Dumans, Pierre Maupetit dit Le Poitevin, Antoine Pichon dit Duvernay, Alexandre Truial. Engagés de ferme, faits prisonniers et morts en captivité et aussi deux soldats inconnus du Fort Rolland, tués à leur poste, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois, la nuit du 4 au 5 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 100 — Les voisins du Fort Rolland.

De même qu'André Rapin était propriétaire de la ferme située à l'est du fort Rolland, Laurent Bory, sieur de Grandmaison, possédait les deux fermes qui l'avoisinaient à l'ouest et qui étaient désignées sous les Nos 447 et 448 du terrier. François Le Noir dit Rolland, constructeur du fort, grand commerçant et trappeur, chicanier et plaideur avec tous ceux qui venaient en relations avec lui, les acquit plus tard pour les joindre à son domaine portant le No 449.

Bory et sa femme, Marguerite Le Merle d'Aupré, furent faits prisonniers, dans la nuit fatale, et moururent en captivité.

(A l'angle nord-est de la rue Saint-Joseph et de la 39e avenue. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689-1939. Laurent Bory, sa femme Marguerite Le Merle d'Aupré, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes des Iroquois lors du massacre de Lachine, la nuit du 4 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 101 — Davaux et Canaple.

Nous avons vu plus haut, (plaque No 98) que Perrine Filastreau, épouse de Simon Davaux dit Bouterain, et Marie Cadieu, épouse d'André Canaple dit Valtagagne, furent tuées à la porte du fort Roland où elles couraient apparemment chercher refuge. Pendant ce temps, leurs maris étaient faits prisonniers et emmenés en captivité. Davaux, concessionnaire de la terre No 439 située à l'endroit aujourd'hui désigné sous le nom de *Stony Point*, avait gardé son fils Jean, âgé de 2 ans, qui fut emmené avec lui.

Il est évident que Simon Davaux avait tenté de protéger la fuite de sa femme vers le fort éloigné d'une vingtaine d'arpents et il en fut ainsi de Canaple dont le nom ne figure pas au nombre des colons de cette partie de la paroisse. Tous deux furent capturés.

(A l'angle sud-ouest du parc Stony Point, près de la 51e rue. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689 — In memoriam — 1939. Simon Davaux dit Bouterain, son fils Jean âgé de deux ans, et André Canaple dit Valtagagne, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes des Iroquois, lors du massacre de Lachine, la nuit du 4 au 5 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 102 — La famille Nicolas Ozanne.

Nicolas Ozanne, Simon Davaux, Vincent Alix, Etienne Hébert et leurs familles formaient un groupe isolé de colons établis sur des

terres désignées sous les Nos 440, 439, 438 et 437, du terrier de Saint-Sulpice (aujourd'hui Nos 896, 891, 887 et 886 du cadastre de la paroisse de Lachine), dans l'ordre de leurs noms indiqué ci-dessus, en remontant le fleuve. Le sort de Davaux et de sa femme a été relaté; celui de la famille Alix est consigné dans le mémoire suivant; quant à Etienne Hébert dit Saint-Martin qu'on avait d'abord cru prisonnier, il a été retracé vivant et libre par la suite, de sorte qu'il y a lieu de corriger l'indication que portait la plaque dont il est présentement question.

Il n'y avait pas de voie de communication par terre le long du fleuve à cette époque; c'est en canot qu'il fallait se rendre chez les voisins quelque peu éloignés de sorte qu'il était difficile de vérifier les renseignements, ainsi qu'on pourra le constater par le procès-verbal de l'abbé Rémy au sujet d'Alix et Chartier.

Nicolas Ozanne et Marie L'Homme sa femme, Jean âgé de 5 ans et Charles âgé de 2 mois leurs enfants, furent faits prisonniers et moururent en captivité.

(Sur la rue Saint-Joseph, près de la 51e avenue. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689 — In memoriam — 1939. Jean, âgé de cinq ans, et Charles, âgé de deux mois, fils de Nicholas Ozannes et de Marie L'Homme, et Etienne Hebert dit Saint Martin, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois la nuit du 4 au 5 août 1689.

C.M.H.Q.

No. 103 — Toute une famille disparue.

La tradition rapporte que, dans nombre de cas, les Iroquois avaient attaché les portes et fenêtres des habitations avant d'y mettre le feu ou qu'ils rejetaient dans le brasier, à coups de fusil, ceux qui cherchaient à s'échapper. C'est évidemment le sort qui fut réservé

à la famille de Vincent Alix dit La Rosée dont la ferme était située entre celles de Simon Davaux et d'Etienne Hébert, car le procès-verbal du curé Rémy atteste qu'on n'a trouvé ni chairs ni ossements dans les cendres de cette maison.

(A l'angle nord-est de la rue Saint-Joseph et de la 53e avenue. Plaques (anglaise et française) en fer bronzé, chaque côté de l'avenue conduisant à la gare de Dixie).

1689-1939 In memoriam. Aux victimes du massacre de Lachine. « A l'égard des corps de Vincent Alix dit Larosée, de Marie Perrin sa femme, et une partie de leurs enfants, Anne, Catherine, Gabriel et Jean que les Iroquois brûlèrent dans leur maison, le 5 août 1689, on n'y a rien trouvé, le feu ayant consumé la chaire et les os ».

C.M.H.Q.

Une plaque de bronze portant les noms des citoyens de Dixie tombés dans la guerre de 1914-1918 a été érigée sur un mur de brique au centre de cette avenue.

No. 104 — Le ménage Moufflet.

Les trois fermes situées à l'ouest de la montée conduisant à la Côte de Liesse étaient occupées par trois membres de la famille Moufflet. La première, portant le No 436, fut d'abord concédée à Mathias Chateau *alias* Chadoteau dit Massias et appartint ensuite à Jean Moufflet; c'est sur le haut de cette ferme que se trouve la station de chemin de fer désignée sous le nom de Dixie. La deuxième, portant le No 437, fut plus tard occupée par Anne Moufflet devenue veuve de Mathias Chateau, et la troisième, désignée sous le No 434, appartenait à François Meloche et Marie Moufflet son épouse.

Jean Moufflet dit Champagne était marié à Anne Dodin (Godin ou Beaudin); tous deux furent capturés et moururent en captivité. Lors du recensement de 1681, ils sont inscrits aux âges respectifs de

33 et 30 ans, avec cinq enfants; mais dans la liste des prisonniers morts en captivité que Girouard a préparée pour son ouvrage *Le Vieux Lachine*, ils sont indiqués comme ayant 31 et 28 ans à la date du massacre, soit une erreur de dix ans pour chacun d'eux.

(Rue Saint-Joseph, sur la ligne de division entre les municipalités de Lachine et Dorval. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689-1939 Jean Moufflet dit Champagne et son épouse Anne Dodin, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois, la nuit du 4 au 5 août 1689. C.M.H.Q.

No. 105 — René Chartier et Jacques Morin.

Les voisins de François Meloche et Marie Moufflet étaient René Chartier et sa femme Marguerite Delorme qui possédaient deux importantes concessions connues sous les Nos 432 et 433. Nous entrons ici sur le territoire de Dorval qui faisait alors partie de la paroisse ou Côte de Lachine.

Chartier fut tué sur sa ferme avec deux de ses fils et un esclave panis (car l'esclavage existait au Canada comme aux colonies anglaises et espagnoles d'Amérique à cette époque) mais la végétation avait tellement recouvert leurs ossements en 1694, quand le curé Rémy se fit un devoir de donner la sépulture ecclésiastique aux victimes du massacre, qu'on ne put les retrouver à ce moment et cette cérémonie n'eut lieu que le 23 mai 1701. Une fille, du nom de Jeanne, avait cependant échappé à la tragédie; elle épousa plus tard Antoine Berthelet dont un descendant, Olivier Berthelet, fut insigne bienfaiteur de plusieurs communautés religieuses de Montréal. Une plaque commémorative devait rappeler la mémoire de René Chartier comme celle des autres victimes, mais M. Carignan étant sorti de la politique en 1938, ce projet est resté en plan.

Jacques Morin était propriétaire de la ferme située entre l'éta-

blissement de René Chartier et le domaine du fort de La Présentation de Dorval. Type du colon toujours ambitieux de défrichement, il fut tout d'abord au nombre des concessionnaires du groupe de Cavalier de la Salle en 1666-67 et s'établit ensuite à l'île Saint-Paul deux ans plus tard. En 1674 il acquiert deux lots en amont du fort de La Présentation, à l'endroit connu sous le nom de Cap Saint-Gilles et, après les avoir mis en valeur, il les loue à Michel Prezot trois ans plus tard pour aller cultiver le domaine de La Présentation, à titre de fermier ou d'intendant des Messieurs de Saint-Sulpice, mais lors de la vente de ce domaine à Agathe de Saint-Père en 1685, il achète la ferme avoisinante à l'est et c'est là qu'il se trouvait à l'époque du massacre. Il put cependant s'échapper ainsi que sa femme et leurs enfants, à l'exception d'Antoine qui fut emmené en captivité.

Né en 1630, il avait épousé à Montréal, le 19 septembre 1661, Louise Garnier veuve de Jean Pichart dont il eut six enfants, au nombre desquels sont: Antoine né en 1665, fait prisonnier par les Iroquois en 1689 et mort en captivité; Marie née en 1667 mariée en 1679, à l'âge de 12 ans, à Jacques Vigor et en secondes noces à Jean Bouteiller en 1695, huit jours après l'annulation de son mariage avec Vigor, puis en troisièmes noces à François Letendre dit Saint-Thomas le 1er janvier 1699 en dépit des protestations du curé Dollier de Casson, trois mois après la mort de son second mari; Agathe née en 1670, mariée en 1684 à Jean Dumans victime des Iroquois en 1689 (voir au No 99 ci-dessus) et mariée en secondes noces à Pierre Hardouin en 1692.

Il nous a paru intéressant de noter ces aspects de la vie d'autrefois, bien qu'ils ne se rapportent qu'incidemment à la plaque commémorative érigée à la mémoire d'Antoine Morin mort en captivité. On y constatera avec quel empressement on fondait un foyer familial à cette époque où les femmes étaient peu nombreuses au pays, et l'on verra ci-après (No 107) au sujet du même Jacques Morin, combien les historiens doivent être circonspects afin d'éviter les erreurs, même en se guidant sur les anciens manuscrits.

(Côté nord de la rue Saint-Joseph, près de deux piliers qui forment l'entrée d'un jardin public. Plaque bilingue en fer bronzé).

1689-1939. — Antoine Morin, fils de Jacques Morin, fait prisonnier près d'ici et mort en captivité victime du massacre de Lachine par les Iroquois, le 5 août 1689. C.M.H.Q.

No. 106 — Le fief de Dorval.

Puisque nous sommes présentement dans cette municipalité, allons lire, en passant, la plaque historique érigée sur le chemin de ceinture du lac Saint-Louis, au coin de la rue qui conduit à l'aéroport; elle nous apprendra l'origine de ce nom qui a supplanté ceux de Gentilly et de La Présentation que portait autrefois ce domaine.

Nous avons vu précédemment en parlant des forts de protection des colons (au No 77) que, dès l'année 1667, les Messieurs de Saint-Sulpice décidèrent de fonder un établissement pour l'instruction des enfants indiens loin des dangers moraux de la ville et qu'ils destinèrent à cette fin un domaine de 19 arpents sur 20, nommé Gentilly, en face des îles Courcelles, et chargèrent l'abbé Fénélon de ce soin.

Nous y avons également vu que ce domaine fut acquis, le 29 janvier 1691, par Jean-Baptiste Bouchard, sieur Dorval, qui lui donna son nom. Celui-ci mourut insolvable en 1711 et son établissement fut partagé entre les enfants de son second mariage avec Marie-Antoinette Chouart DesGroseilliers, à titre de douairiers, et Charles de Couagne, son principal créancier.

(Sur le chemin qui longe le lac, au coin de la rue qui conduit à l'aéroport. Plaque bilingue en fer bronzé).

J.B. Bouchard, sieur Dorval, acquit le domaine de La Présentation de Pierre le Gardeur de Repentigny, en 1691.
C.M.H.Q.

No. 107 — Plaque Jean Renou, alias Renault.

Revenons aux victimes du massacre de Lachine, en continuant notre route vers la Pointe-Claire.

Le recensement de 1681 nous donne cette indication erronée: « Jean Renault 60 ans; Louise Garnier, sa femme, 45 ans; enfants: Louis 21, Antoine 16, Agathe 13, Catherine 11; Jacques Morin 60 ». Or, Louise Garnier n'était pas la femme de Renault, mais bien celle de Jacques Morin qui n'était pas âgé de 60 ans, mais de 51, et les enfants attribués à Renault étaient ceux du ménage Morin-Garnier, à l'exception de Louis qui était né du premier mariage de Louise Garnier avec Jean Pichart. On pourrait expliquer cette erreur par le fait que Morin aurait été absent lors du passage de l'énumérateur et que celui-ci se serait embrouillé dans ses écritures (voir au No 105 les notes relatives à Jacques Morin), confondant le maître et le serviteur, car on ne trouve pas le nom de Renault comme concessionnaire de ferme à La Présentation ou dans les environs; il habitait sans doute chez Morin.

Jean Renault est tout de même au nombre des victimes des Iroquois car le manuscrit de l'abbé de Belmont, qui écrivait l'histoire de cette tragédie quelques années plus tard, inscrit très distinctement le nom de « Jean Reno » parmi les prisonniers. C'est sur cette donnée et sur la foi du recensement de 1681 que la plaque ci-après indiquée porte erronément le nom de « Louise Garnier » comme femme de Jean Renaud ou Renault, ou Reno. De plus, les recherches récemment faites par le maire Carignan lui ont permis de reconstituer l'orthographe de ce nom en « Renou ». Quoi qu'il en soit nous reproduisons cette plaque telle qu'elle existe.

(Sur le côté sud du chemin qui longe le lac, près du club champêtre Elm Ridge Country Club. Plaque bilingue en fer bronzé).

Jean Renaud, sa femme Louise Garnier, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois les 4 et 5 août 1689. C.M.H.Q.

No. 108 — Les victimes de Valois.

Une dernière plaque commémorative du massacre de Lachine est érigée dans le superbe estuaire de Valois à la hauteur de Lakeside; c'est celle qui rappelle la mort en captivité des époux Préseau qu'on désignait sous le singulier surnom de « La Rivière Chambly ».

Né en France en 1648, Michel Préseau *alias* Prézot avait épousé Marie Chausy à Québec en 1673; faits prisonniers près de leur habitation, seule une de leurs filles du nom de Marie, âgée de 12 ans, semble s'être échappée et avoir survécu.

(Sur le côté nord du chemin qui contourne la baie, à l'angle de la rue qui conduit à la station de Lakeside. Plaque bilingue en fer bronzé).

Michel Prézot dit Chambly, sa femme Marie Chausy, faits prisonniers près d'ici et morts en captivité, victimes du massacre de Lachine par les Iroquois la nuit du 4 au 5 août 1689.
C.M.H.Q.

No. 109 — Saint-Joachim de la Pointe-Claire.

L'étymologie du nom de cette paroisse lui vient de l'éperon de terrain qui s'avance dans le lac Saint-Louis et sur lequel sont construits l'église, le presbytère, le couvent, l'école des Frères et le fort en maçonnerie qui dresse sa tour circulaire à la pointe extrême de cette langue de terre. Il existe peu d'endroits qui offrent un site aussi agréable à l'oeil et nos missionnaires ont été bien avisés de s'en emparer pour y fonder une paroisse en 1713. Entourée d'eau à l'est, au sud et à l'ouest, cette « Pointe » étroite reçoit la clarté du jour beaucoup plus tard qu'ailleurs, chose qui lui a valu ce nom de « Claire ». Il est vrai qu'on aurait pu tout aussi bien le nommer « Pointe Eolienne », si toutefois une allusion mythologique eût été permise de pair avec son

saint patron Joachim, grand-papa de l'Enfant-Jésus, car, à cause de cette situation exceptionnelle, il y règne des vents continuels.

La plaque qui rappelle la fondation de cette paroisse n'a cependant pas été érigée à cet endroit; elle se trouve sur la rue principale de la municipalité, à quelques pas de la rue transversale qui conduit au fort.

(Sur le chemin public, au coin de l'avenue Victoria, en face du poste de pompiers et du bureau de poste. Plaque bilingue en fer bronzé).

La paroisse de la Pointe Claire fut fondée en 1713 et on y érigea un moulin fortifié. C.M.H.Q.

No. 110 — Sur la route du Bout de l'Isle.

Reprenons la route qui nous conduit vers Sainte-Anne du Bout de l'Isle ou de Bellevue en longeant le fleuve Saint-Laurent et son affluent l'Outaouais jusqu'à l'extrémité de l'île de Montréal. Nous traversons une région dont la colonisation est presque aussi ancienne que celles de La Présentation et de Lachine, puisqu'elle remonte à l'année 1670; elle nous offre une série de sites charmants qui ont attiré les villégiateurs tout le long de cette côte. En partant de Pointe-Claire, nous relevons les noms de Beaconsfield, Beaurepaire et Baie d'Urfé, ce dernier évoquant la mémoire du célèbre abbé de ce nom, fils du marquis Lascaris d'Urfé, et successeur de l'abbé de Fénelon dans l'évangélisation des Indiens de l'endroit.

François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal, capitaine au régiment d'Auvergne et neveu par alliance de l'intendant Talon, avait obtenu à cette époque un poste de traite de pelleteries sur l'île qui porte son nom depuis lors. Il y trafiqua honteusement avec les Indiens, ne se faisant aucun scrupule de leur échanger des liqueurs pour des pelleteries en dépit des ordonnances et, comme il ne pouvait décem-

ment s'occuper des détails de son commerce vu son poste de gouverneur, il se pourvut d'un agent en la personne d'un de ses lieutenants, le sieur de Brucy qui donna son nom au fief de dix arpents sur trente concédé à cet endroit. Les opérations fructueuses de ce poste déterminèrent la fondation d'un autre par Louis de Berthé, sieur de Chailly et enseigne de Perrot, en face de celui de Brucy au bout de l'île de Montréal l'année suivante, et la concession du fief de Bellevue fut accordée à Louis de Berthé et à son frère Gabriel de Berthé, sieur de la Joubardière en 1672. Au cours de ces deux années, les Messieurs de Saint-Sulpice concédèrent d'autres fiefs nobles dans cette région, mais sans droit de justice, à Sidrac Du Gué sieur de Boisbriant, à Charles-Joseph d'Ailleboust sieur des Musseaux, à Claude Robutel sieur de Saint-André et plus tard à Jean-Baptiste de Céloron sieur de Blainville. Par la suite, les frères Berthé démembrement leur fief de Bellevue dont ils vendirent des morceaux à François Lenoir dit Roland, à Jean Guénet, à Jean Milot et à Bénigne Basset, tandis que Claude Robutel céda une partie du sien à Pierre Gadois et que Sidrac Du Gué de Boisbriant vendait la totalité du sien à Jacques Le Ber et à Charles Le Moyne de Longueuil; c'était le fief de Senneville où fut plus tard érigé le fort de ce nom.

Pendant ce temps, le pieux abbé d'Urfé avait établi une mission, sous le vocable de *Saint-Louis*, dans la maison de Jean de La Londe dit L'Espérance, concessionnaire des lots Nos 111 et 112 du terrier du Bout de l'Isle, sur lesquels les Messieurs de Saint-Sulpice avaient cependant réservé la pointe de terre de trois arpents de largeur sur deux de hauteur qui avance dans la baie d'Urfé à cet endroit afin d'y ériger plus tard une église paroissiale. Une chapelle temporaire y fut construite en 1686, mais le massacre de 1687 sur toute la côte du Bout de l'Isle en chassa les habitants dont la plupart se réfugièrent à Ville-Marie et ce ne fut qu'après la signature du traité de paix de 1701 que les colons se risquèrent à revenir sur leurs concessions. On décida cependant de rapprocher la future église de la protection du fort de Senneville et l'abbé de Breslay, qui était en charge de la mission indienne

de l'Île aux Tourtes, s'y consacra en donnant à la nouvelle paroisse le nom de *Sainte-Anne* en reconnaissance du sauvetage qu'il attribuait à l'invocation de cette grande sainte en traversant de l'Île aux Tourtes à Senneville au plus fort d'une tempête de neige, pendant l'hiver de 1711.

La Commission des Monuments Historiques a naturellement jugé inopportun de rappeler tous ces événements par l'érection de plaques commémoratives; il faudrait y inscrire toute l'histoire du Canada français. Elle s'est contenté de souligner la concession des fiefs de cette partie de l'île de Montréal en mettant en vedette celui de Bellevue qui a légué son nom à la ville de Sainte-Anne, sauf à marquer ensuite celui de Senneville mis en lumière par la construction d'un fort important.

(En face de l'église de Sainte-Anne de Bellevue, dans un petit parc qui longe le canal. Plaque bilingue en fer bronzé).

Le fief de Bellevue fut concédé le 13 juillet 1672 aux frères Berthet de Chailly et Berthet de la Joubardière.

C.M.H.Q.

No. 111 — Le fief de Boisbriant.

Nous venons de voir que Michel-Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriant, capitaine au régiment de Carignan, avait obtenu la concession d'un fief de 200 arpents de terre sur le bord du lac des Deux-Montagnes le 19 janvier 1672. Il lui donna le nom de Boisbriant, mais il ne put satisfaire aux conditions de colonisation et fut contraint d'avoir recours à la traite des fourrures pour subsister. Le 29 octobre de la même année, il obtenait de l'intendant Talon la concession de l'île Sainte-Thérèse où il établit dès lors sa résidence et vendit plus tard Boisbriant à Charles LeMoynes de Longueuil et à Jacques LeBer, beau-frère de celui-ci, qui se chargèrent de remplir les conditions requises par acte du 20 juin 1679. Il obtint plus tard la seigneurie des

Mille-Isles contenant quatre lieues et demie de front sur trois de profondeur depuis Terrebonne jusqu'à Saint-Eustache, mais elle retourna à la Couronne en 1714 faute d'avoir été habitée et fut rétrocédée aux deux gendres du concessionnaire, Jean Petit et Charles-Gaspard Piot de Langloiserie.

MM. Le Moyne et Le Ber, riches marchands associés, utilisèrent, pour les fins de leur négoce, la bâtisse en troncs d'arbres équarris, mesurant 26 x 20 pieds, que Du Gué avait construite sur son établissement mais n'y ajoutèrent aucune autre bâtisse d'importance. A la mort de Charles Le Moyne, arrivée au mois de février 1685, sa veuve Catherine Primot fit un acte de partage des biens qu'elle possédait en commun avec Jacques LeBer et celui-ci devint seul propriétaire de ce fief auquel il donna le nom de Senneville en mémoire de son lieu d'origine en France.

Son fils aîné, Louis, renonça à ses droits d'aînesse, pour aller s'établir à La Rochelle en France et sa fille Jeanne renonça au monde pour s'enfermer comme recluse volontaire dans un oratoire contigu à l'église de Notre-Dame de Pitié. Anobli par le roi Louis XIV en 1696, sur la recommandation du gouverneur Frontenac, Jacques Le Ber, seigneur de Saint-Paul et de Senneville, mourut à Ville-Marie le 16 novembre 1706, laissant ce fief à son second fils Jacques, issu de son mariage avec Jeanne Le Moyne et, à la mort de celui-ci, le 9 mai 1735, son fils Joseph-Hippolyte en hérita et le transmit à son tour à Jean-Baptiste Le Ber de Saint-Paul et de Senneville qui en fit la vente à sacrifice le 13 mai 1757, à Jean-Baptiste Crevier dit Saint-Jean, tonnelier, de Saint-Laurent, sans doute en prévision de la perte de la Nouvelle-France aux mains des Anglais.

Crevier mit ce fief en roture et le vendit ensuite au Sieur de Lorimier en 1772. Les acquéreurs subséquents furent Jean-Baptiste Testard de Montigny, puis le Dr Forbes héritier de celui-ci; ensuite François Goyer, puis sir John J. C. Abbott et Abner Kingman et enfin sir Edward-S. Clouston qui le transmet à sa fille, épouse du Dr J.-L. Todd.

(Sur la route de Senneville, en face de la propriété Todd. Plaque bilingue en fer bronzé).

Le fief de Senneville fut concédé le 19 janvier 1672 à
M. Du Gué de Boisbriant. Il passa, le 20 juin 1679, à Jacques
Le Ber de Senneville C.M.H.Q.

No. 112 — Le fort de Senneville.

Les forts qui subsistent du régime français sont si peu nombreux qu'ils méritent d'être religieusement conservés, même s'il n'en reste que des ruines. Il en existe de deux catégories: (a) les simples moulins à vent, percés de meurtrières, qui servaient à moudre le grain et à protéger les colons contre les attaques des Sauvages, et (b) les places fortifiées, qui méritaient véritablement le nom de « forts », entourées à l'origine de pieux dressés en palissades et plus tard construites en solide maçonnerie. On trouve ces deux exemples réunis sur le fief Boisbriant, plus tard dénommé Senneville.

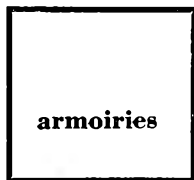
Dès l'année 1686, Jacques LeBer, devenu seul propriétaire de ce fief, obtenait des Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal, la permission de construire un moulin à farine sur son fief et il le fortifia pour en faire un poste de défense contre les attaques des Indiens. Il est possible que ce soit le beau moulin circulaire en maçonnerie, percé de meurtrières et soigneusement restauré, qu'on voit aujourd'hui sur une colline dominant la résidence Todd, car il est indiqué dans le contrat de vente par Jean-Baptiste LeBer de Saint-Paul et de Senneville à J.-B. Crevier dit Saint-Jean que nous avons relaté en parlant de la plaque précédente.

Un deuxième fort, destiné à servir en même temps de demeure seigneuriale, fut construit en 1703 sur l'extrémité du fief qui fait face à l'île aux Tourtes. C'était un beau bâtiment en maçonnerie, mesurant 66 pieds de façade sur 30 de profondeur avec une cour intérieure de

66 pieds de côté, entourée de murailles avec bastions aux quatre angles. Il fut incendié par le général Arnold au temps de l'invasion américaine mais les ruines imposantes qui en restent nous donnent encore une idée de son importance. La famille Todd en possède une très belle reconstruction en gravure et le juge Girouard a reproduit, à la page 176 de son *Lake St. Louis* une vue de l'état actuel des ruines du fort ainsi que celle du moulin circulaire avant sa restauration.

Sir Edward Clouston, devenu propriétaire de ce fief et élevé à la dignité de baronet, a placé, sur les ruines du fort incendié, une petite plaque de bronze qui reproduit ses armoiries (*de sable mantelé d'azur, à trois têtes d'original d'argent, une feuille d'érable d'or sur la pointe du chevron plein et au canton d'Ulster; le heaume timbé d'un dextrochère sortant d'un nuage et empoignant une flèche, tous au naturel. Devise: Through.*) et une inscription rédigée par l'archiviste Doughty dans les termes ci-après :

(Sur la propriété Todd, au bord du lac des Deux-Montagnes et en face de l'île aux Tourtes. Petite plaque en bronze).



LeBer de Senneville construisit, en 1686, sur ce fief qui lui appartenait, un moulin à vent fortifié. Six ans plus tard, il éleva ce fort qui, par sa situation, devint très important durant les guerres de 1692-1714.

I.P.

No. 113 — Le combat du lac des Deux-Montagnes.

Dans son *Cours d'histoire du Canada*, l'abbé Ferland dit qu'à la suite du massacre de Lachine « les Iroquois restèrent les maîtres de la campagne et se répandirent dans l'île de Montréal, laissant partout des traces sanglantes de leur passage . . . Personne n'osa s'opposer à eux jusqu'au mois d'octobre et le premier succès contre eux fut dû à

vingt-huit coureurs de bois canadiens, conduits par les sieurs Dulhut et de Mantet. »

Les deux commandants de cette expédition, envoyée par le gouverneur aux fins de pourchasser l'ennemi, étaient Daniel Greysolon Dulhut, célèbre coureur de bois, découvreur de territoires et ami des Indiens, dont une ville des Etats-Unis rappelle le nom à l'extrémité occidentale du lac Supérieur; l'autre était Nicolas d'Ailleboust de Manthet, intrépide guerrier, explorateur et, dès 1684, fidèle compagnon de Dulhut dans ses voyages aventureux. Voici comment l'abbé Vachon de Belmont, contemporain du massacre, relate ce fait d'armes dans son Histoire du Canada :

« 16 octobre 1689. — MM. Du Luth et Mantet donnèrent le plus beau combat qui se soit donné dans cette guerre. Vingt-sept Tsonnontouans contre environ autant de Français s'étant rencontrés et découverts dans le lac des Deux Montagnes, M. DuLuth fit mettre ses canots à la queue l'un de l'autre, et eut l'adresse de mettre le soleil aux yeux des Iroquois et commanda à ses gens d'essuyer le feu ennemi. Ils ne blessèrent personne; alors M. DuLuth commanda de prendre chacun le sien, se mettant en travers et en flanc, ce qui s'exécuta si heureusement que tous tombèrent dans le lac blessés, hors deux, dont un fut brûlé sur le champ par les Algonquins, et l'autre à la Montagne par ordre de M. Denonville. »

Ce brillant succès, le premier que la colonie eût connu depuis la nuit fatale du 4 au 5 août, ranima les courages. Frontenac était arrivé la veille à Québec pour remplacer Denonville et les Iroquois commencèrent à se retirer dans leurs cantons avec les prisonniers, dont plusieurs furent torturés et d'autres adoptés . . . La vie dure et angoissante des pionniers de notre pays reprenait son cours habituel.

(Sur une pyramide de cailloux (cairn) entourée d'une clôture de fer, entre le chemin public et le lac des Deux-Montagnes, à l'endroit où la route revient vers l'est. Plaque bilingue en bronze de la Commission des Endroits et Monuments historiques du Canada).

Bataille du lac des Deux Montagnes. En 1689, après le massacre de Lachine, la défaite d'une bande d'Iroquois sur ce lac par DuLhut et d'Ailleboust de Mantet avec des coureurs de bois délivra l'île de Montréal.

C.S.M.H.C.

No. 114 — Première messe et premier martyr.

Revenons vers Montréal en suivant le cours de la rivière Des Prairies.

L'étymologie de ce nom est toute différente de celle que l'historien Charlevoix lui attribue en disant que c'est « parce qu'elle coule au milieu de fort belles prairies »; voici son origine:

On lit, dans la *Relation des Jésuites* pour l'année 1640; « *Un certain Français nommé « DesPrairies », ayant charge de conduire une barque au Sault Saint-Louis, quand il vint à cet affour ou rencontre de ces deux fleuves, au lieu de tirer du côté sud où est le Sault Saint-Louis, tira au nord vers cet autre fleuve, qui n'avait pas encore de nom français et qui, depuis ce temps-là, fut appelé la Rivière des Prairies* ». Rappelons à ce sujet que ce traiteur est indiqué par Champlain comme étant le courageux compagnon qui vint lui prêter main forte au combat de la rivière des Iroquois en 1610.

Quoi qu'il en soit, cette rivière a été le théâtre de maints événements de l'histoire de notre pays que nous relaterons dans les commentaires des plaques suivantes. Les plus importants sont assurément ceux de la célébration de la première messe en terre canadienne et du premier martyr de la foi chrétienne souffert en ce pays. Rappelons aussi que les trafiquants de fourrures, et même les bûcherons des « chantiers » de l'Outaouais, utilisaient sa route de préférence à celle du Saint-Laurent afin d'éviter les rapides de Lachine; c'est ici que, par exemple, l'agile et musculeux Joe Montferrand étampait sa carte de visite avec le talon de sa botte au plafond d'une auberge de l'Abord-à-Plouffe.

Nous passons rapidement à Sainte-Geneviève, vieille paroisse

d'où l'on pénètre par un pont à l'île Bizard, seigneurie octroyée à Jacques Bizard, gendre de Lambert Closse, en 1678; puis nous traversons Roxboro et Saraguay où nos magnats de la finance ont développé des domaines princiers, Cartierville où d'humbles religieuses consacrent discrètement leur vie au soulagement des malades qui ne connaissent plus la consolation de l'espoir, Bordeaux dont le nom est si répulsif aux malandrins, enfin le quartier Ahuntsic de Montréal ainsi nommé en mémoire du jeune Indien qui partagea le martyre du Père Viel.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a pris occasion du troisième centenaire de la première messe en sol canadien le 24 juin 1915, pour rappeler ces événements en érigeant, alors que l'auteur de ces pages était président général de cette Société, une stèle historique en granit gris, dans un petit parc public au bord de la rivière Des Prairies, dans le prolongement de la rue Saint-Laurent. Les inscriptions en sont uniquement en langue française et se lisent comme suit sous réserve d'une correction à faire quant au nom du célébrant de la première messe.

(Sur la face nord, du côté de la rivière).

En souvenir du troisième centenaire de la première messe au Canada, célébrée sur le bord de la rivière des Prairies par le père récollet Denis Jamet assisté du père Joseph Le Caron, en présence de Champlain, le 24 juin 1615. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a fait ériger ce monument le 24 juin 1915. I.P.

(Et sur la face sud, du côté des habitations).

Dans ces rapides, le père récollet Nicolas Viel et son néophyte huron Ahuntsic, premiers martyrs canadiens, furent jetés en haine de la foi, par leurs guides païens le 25 juin 1625. Cet endroit a depuis été connu sous le nom de *Sault-au-Récollet*. I.P.

No. 115 — La visite de Jacques Cartier à Montréal.

Lorsqu'on arrive à l'île de Montréal en longeant le côté nord-ouest du fleuve, il nous semble aujourd'hui si naturel de suivre le chenal qui passe entre cette île et celle de Sainte-Thérèse qu'on ne s'arrête guère à songer que le découvreur de notre pays aurait pu prendre une autre direction pour se rendre à la bourgade indienne d'Hochelaga; la route qu'il a suivie a cependant fait l'objet de nombreuses controverses entre les archéologues.

Dans le *Récit* de son voyage, Cartier nous dit avoir atterri « à deux lieues » de la bourgade où il s'est rendu pédestrement avec une escorte en laissant sa barque sous les soins de quelques hommes. En s'appuyant sur ces données M. John Kennedy, ingénieur du port de Montréal, prétendait que Cartier avait dû débarquer vers le pied de la rue Désery parce que son embarcation n'aurait pu remonter le courant Sainte-Marie à la rame, tandis que MM. William D. Lighthall et William H. Atherton, historiens réputés de Montréal, étaient d'avis qu'en s'aidant de voiles, Jacques Cartier avait dû remonter jusqu'au pied des rapides de Lachine où il avait forcément dû s'arrêter. Ces deux théories avaient cours depuis un certain temps lorsque deux archéologues distingués, MM. Montarville B. de la Bruère et Aristide Beau-grand-Champagne émirent l'opinion qu'au lieu de continuer sa navigation dans le Saint-Laurent, le découvreur avait dû s'engager dans la rivière Des Prairies en atteignant l'extrémité de l'île de Montréal, car c'est la voie qui se présente le plus naturellement à celui qui a suivi la rive nord du fleuve jusqu'à cet endroit.

Les citoyens du Sault-au-Récollet ne pouvaient manquer de se rallier à cette dernière hypothèse qui jetait un lustre éclatant sur leur municipalité. Elle fortifiait en même temps la tradition que Champlain, se rendant chez les tribus huronnes de l'Outaouais avec les récollets Denis Jamay et Joseph LeCaron en 1615, aurait fait célébrer en cet endroit la première messe dite en terre canadienne le 24 juin de cette année. Aussi la section du Sault-au- Récollet de la Société Saint-

Jean-Baptiste a-t-elle rappelé ces deux événements par l'installation d'une plaque commémorative sur la façade de l'église de cette paroisse.

(*Sur la façade de l'église du Sault-au-Récollet, près de la porte latérale de l'est. Plaque de marbre en langue française*).

Ici, au pied du dernier Sault de la rivière Des Prairies, le 2 octobre 1535, est débarqué Jacques Cartier en route pour Hochelaga. — Le 24 juin 1615 a été chantée la messe en présence de Champlain par le P. Joseph Le Caron, récollet. Section Sault au Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste 11 juillet 1926. I.P.

No. 116 — Le Père Viel et son néophyte.

Si le Sault-au-Récollet bénéficie d'une théorie plausible comme endroit du débarquement de Cartier sur l'île de Montréal et de la célébration de la première messe au Canada, il fut, avec une certitude encore plus grande, le théâtre d'un autre événement d'importance religieuse. Nous voulons parler de la mise à mort du Père récollet Nicolas Viel et de son néophyte, le jeune Huron Ahuntsic, qui auraient été jetés dans les rapides par leurs compagnons païens, en haine de la foi chrétienne, le 25 juin 1625, et qui seraient ainsi les premiers martyrs canadiens. C'est en mémoire de cette tragédie que l'endroit est désigné depuis lors sous le nom de *Sault-au-Récollet*.

Une ancienne légende se rattache à cet événement historique: celle du *Sauvage mouillé*. Elle nous raconte que le principal auteur du forfait serait aussi tombé à l'eau mais qu'il aurait réussi à nager jusqu'à la rive. Aussitôt atterri, il se serait empressé d'allumer un feu pour se sécher mais . . . ô prodige ! ce feu ne dégagait aucune chaleur pour lui et le *Sauvage mouillé* aurait tristement passé le reste de sa vie à grelotter.

« *C'est le cruel noyeux faisant sa pénitence,*

« *Et, tel que l'ont décrit plusieurs graves anciens :*
 « *Taciturne, mouillé, si morne d'apparence*
 « *Que sa vue épouvante et fait hurler les chiens.*

.....
 « *L'eau, le temps, la misère, ont ridé sa peau brune,*
 « *Ses yeux d'ombre, où jamais le chagrin ne s'endort,*
 « *Regardent sans le voir son feu. Le clair de lune*
 « *Lui tombe sur le dos comme un linceul de mort ».*

(Abbé Guindon: *Aux temps héroïques*).

La Société Saint-Jean-Baptiste, section du Sault-au-Récollet, a fait apposer une seconde plaque historique sur l'église de cette paroisse en hommage à ces deux martyrs.

(*Sur la façade de l'église du Sault-au-Récollet, près de la porte latérale de l'ouest. Plaque de marbre en langue française*).

Ici, au pied du dernier saut de la rivière Des Prairies, le 25 juin 1625, ont été massacrés et noyés par trois Hurons scélérats et impies, les deux premiers martyrs du Canada, le P. Nicolas Viel, récollet, et son néophyte Ahuntsic. — Section Sault au Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste, 11 juillet 1926. I.P.

Les murs extérieurs de la vieille église du Sault-au-Récollet (qui ont été reconstruits au siècle dernier) lui ont malheureusement fait perdre le cachet de beauté qu'elle possédait autrefois, mais l'intérieur en a heureusement été conservé et ses exquises sculptures sur bois, ainsi que ses peintures naïves, méritent assurément l'attention des connaisseurs.

Notons en outre que, dans cette même municipalité du Sault-au-Récollet, une croix de bois érigée par la même Société Saint-Jean-Baptiste à l'angle nord-ouest du boulevard Gouin et de la rue Berthelet, à l'est de l'église, rappelle un memento érigé dès 1696 en l'honneur de ces deux martyrs, ainsi que la construction du fort de la Nouvelle-Lo-

rette en cet endroit par l'abbé Vachon de Belmont, supérieur de Saint-Sulpice, la même année. Les prêtres chargés de la desserte de la bourgade indienne établie par lui au *Fort des Messieurs*, à l'angle de la rue Sherbrooke et du chemin de la Côte-des-Neiges à Montréal (voir plaque No 69) avaient en effet jugé préférable de la déménager sur l'autre côté de l'île afin de la soustraire au voisinage pernicieux des blancs dont la conduite n'était pas toujours exemplaire. Un second déménagement de cette bourgade eut lieu, plus tard et pour le même motif, à Oka sur le lac des Deux-Montagnes où elle se trouve encore aujourd'hui.

No. 117 — La paroisse de la Rivière Des Prairies.

Continuons à rouler vers l'est. Nous croisons bientôt la rue du Pont qui conduit à l'*Île du Sacrifice* ou de la *Visitation* par un pont jeté sur un petit bras de la rivière. C'est ici que se dressait, sur le point le plus élevé, la croix de 1696 dont il ne reste aucune trace aujourd'hui. La rivière a complètement changé d'aspect de nos jours; un barrage en a capté la force hydraulique et distribue la lumière, la chaleur et la force motrice aux citoyens de Montréal, tandis qu'un pont jeté dans le prolongement du boulevard Pie IX relie Montréal-Nord à Saint-Vincent-de-Paul. Le paysage en est peut-être un peu moins pittoresque, mais l'homme utilise à son avantage les ressources que le Créateur a mises à sa disposition. On peut encore voir sur la rive opposée le manoir de Charles-Clément Sabrevois de Bleury et, plus bas, les ruines du moulin banal établi par les Messieurs du Séminaire de Québec, alors propriétaires de l'île Jésus.

La fondation de la paroisse de la Rivière Des Prairies remonte à 1687, date de l'ouverture des registres paroissiaux, deux ans avant le « massacre de Lachine »; aussi ses habitants eurent-ils à souffrir les atrocités des Iroquois lorsque ces barbares semèrent la désolation dans toute l'île de Montréal, et même au-delà, pendant les deux mois qui ont suivi la nuit fatale du 4 au 5 août 1689.

La Commission des Monuments Historiques de Québec a pris occasion du nom de cette paroisse pour rappeler en cet endroit l'étymologie patronymique de sa rivière.

(*Sur le terrain de l'église, côté est, près de la rue Paré. Plaque bilingue en fer bronzé*).

En 1610, M. Des Prairies, compagnon de Champlain, donna son nom à la rivière qui longe l'île de Montréal.

C.M.H.Q.

No. 118 — Haut relief de la première messe.

En 1919, les curés et marguilliers de cette paroisse ont érigé une statue du Sacré-Coeur en face de l'église et ont apposé sur son piédestal un haut-relief en bronze représentant la scène de la première messe célébrée en Canada. On y voit le Père Joseph Le Caron, célébrant à l'autel rustique élevé sous les arbres, le Père Denis Jamay faisant l'office de servant, Champlain et trois compagnons français en face de l'autel et quatre Indiens sur le côté, tandis qu'à l'arrière-plan se dresse une épaisse forêt et qu'on distingue au loin les rapides de la rivière. Une plaque de marbre au-dessous commémore cet événement.

On lit en effet dans les *Voyages et Découvertes* de Champlain que, lorsqu'il amena les Pères Récollets pour la desserte évangélique du Canada en 1615, le Père Joseph LeCaron voulut se rendre chez les Sauvages qu'il venait évangéliser, sans même prendre le temps de s'arrêter à Québec. Après un premier contact avec eux, il revint chercher des ornements sacerdotaux et rencontra Champlain, accompagné du Père Denis Jamay, à la rivière Des Prairies. De leur côté, le Père Jean Dolbeau et le Frère Pacifique Duplessis étaient restés à Québec pour y préparer la chapelle.

Aussi, le *Mémoire des Récollets* de 1637, déposé aux Archives de Versailles, déclare-t-il, « La première messe qui fust iamais dictée en

« la Nouvelle France, fut célébrée par eux à la rivière des Prairies et « la seconde à Québec ».

(Sur le monument du Sacré-Coeur en face de l'église. Plaque de marbre en langue française).

24 juin. Ici fut célébrée la première messe dite en Amérique. 1615. I.P.

Il y a tout de même lieu de noter l'exagération de cette inscription, déclarant que ce fut la première messe « en Amérique »; il y avait longtemps qu'à cette époque le culte catholique était florissant au Mexique et dans les autres pays découverts par les Espagnols.

No. 119 — Le combat de la coulée Grou.

En arrivant au bout de l'île, nous traversons un ruisseau ou « coulée » qui fut le théâtre d'un de ces combats coutumiers entre les colons et leurs féroces ennemis iroquois; il est connu dans l'histoire sous le nom de *Combat de la coulée Grou* parce qu'il eut pour objectif la ferme de Jean Grou située à cet endroit.

Après un cours sinueux, ce ruisseau se jette dans la rivière Des Prairies en face de l'île Bourdon où passe la route Montréal-Québec par deux superbes ponts de béton. Mais la circulation n'y était pas aussi facile il y a cent cinquante ans; il fallait recourir aux services d'un chaland pour sortir de l'île de Montréal à cet endroit où convergent les rivières Des Prairies, des Mille-Isles et de l'Assomption pour se jeter dans le Saint-Laurent. Par une loi sanctionnée le 25 mars 1805, Thomas Porteous avait obtenu l'autorisation de construire trois ponts qui reliaient Montréal, Repentigny et Lachenaie en passant par cette île Bourdon sur laquelle il avait érigé une somptueuse résidence, et d'y prélever des droits de péage dont le prix variait depuis six deniers jusqu'à deux chelins et neuf deniers, suivant qu'il s'agissait d'une

personne à pied, d'un cheval, d'une charrette ou d'une calèche. Aux fins de faciliter la perception de ces droits, Porteous avait fait frapper en Angleterre des séries de jetons qui sont aujourd'hui très recherchés par les collectionneurs à cause de leur rareté; ils les paient jusqu'à cinquante dollars l'unité.

Mais ce ne sont pas les ponts de l'île Bourdon ni les jetons Porteous qui nous occupent en ce moment; c'est le combat où le lieutenant de Colombet se porta avec 25 hommes à la défense du colon Grou attaqué par une bande de 100 Iroquois le 2 juillet 1690. Le brave commandant fut tué avec neuf de ses soldats, après avoir abattu trente ennemis mais ceux-ci avaient tout de même eu le temps de capturer Grou et trois de ses compagnons qu'ils brûlèrent vifs. Le chanoine-historien Lionel Groulx a vérifié les détails de cette tragédie par les traditions conservées dans sa famille et dans celle de Joseph Lajeunesse, descendant du colon martyrisé et propriétaire de la ferme où ce combat eut lieu.

De son côté, la Commission des Endroits et Monuments Historiques du Canada a voulu honorer cet épisode sanglant par l'érection d'une de ses pyramides de cailloux, avec apposition d'une plaque de bronze, comme exemple des dangers d'occurrence journalière auxquels nos ancêtres étaient exposés dans la colonisation de notre pays.

(Sur le côté est du chemin de ceinture de l'île de Montréal, près d'un ruisseau qui se déverse en face de l'île Bourdon. Plaque bilingue en bronze, apposée sur une pyramide (cairn) de cailloux).

Combat de la coulée Grou. Le 2 juillet 1690, M. de Colombet à la tête de 25 hommes attaqua 100 Iroquois près d'ici; il fut tué avec 9 de ses soldats, ainsi que 30 ennemis. Jean Grou, propriétaire de cette ferme et trois de ses compagnons furent capturés par les sauvages et brûlés vifs. — Joseph Lajeunesse, descendant de Grou, a fait don du terrain et des pierres de ce monument.

C.S.M.H.C.

No. 120 — La Pointe-aux-Trembles.

Nous revenons maintenant vers Montréal en longeant le fleuve Saint-Laurent. Le nom de la paroisse que nous traversons lui vient d'une pointe de terre couverte de "trembles" ou peupliers dont les feuilles *tremblent* au moindre vent et qui s'avance dans le fleuve Saint-Laurent au centre de cette ville. Bien que les eaux aient quelque peu rongé cette pointe, elle offre encore un superbe point de vue en aval et en amont du fleuve; aussi l'avait-on choisie pour y construire l'église et le presbytère; mais à la suite de l'incendie qui a détruit le délicieux petit temple en pierre de 1705 avec ses sculptures sur bois de Levasseur et Cirier, qu'on avait érigé sur les ruines de la chapelle en bois de 1674, on construisit un nouvel édifice d'architecture moderne sur la rue principale.

La fondation de cette paroisse est contemporaine de celle de Lachine (voir plaques Nos 79 et 83); elle remonte au 18 novembre 1674. Une assemblée des habitants fut tenue sous la présidence de M. Frémont, du Séminaire de Saint-Sulpice; on y décida la construction d'une chapelle en bois, sous le vocable de l'Enfant-Jésus, au moyen de cotisations volontaires et la bénédiction solennelle en fut faite le 13 mars 1678 par M. Séguenot, nommé curé de la Pointe-aux-Trembles.

Les Messieurs de Saint-Sulpice étaient devenus propriétaires de toute la partie nord-est de l'île de Montréal jusqu'à la montagne de ce nom en vertu (a) d'un acte de concession par la Compagnie de la Nouvelle-France à Pierre Chevrier, sieur de Fancamp, et Jérôme Le Royer sieur de la Dauversière en date du 17 décembre 1640, (b) d'un acte de déclaration par ceux-ci qu'ils avaient accepté cette concession pour « Messieurs les Associés pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France dans la dite île de Montréal » et (c) d'un acte de donation par ces derniers au Séminaire de Montréal. Ils érigèrent un moulin fortifié pour la mouture des grains et la protection des colons, un peu plus haut que l'église, dès l'année qui suivit la construction de celle-ci. Ce moulin existe encore, bien que privé de ses ailes et ouvert aux intem-

péries, sur la propriété de M. Gélinas, No 11630 rue Notre-Dame; c'est une tour ronde, en maçonnerie, percée de meurtrières.

(Sur le terrain de la nouvelle église, rue Notre-Dame, au coin de la rue Saint-Jean-Baptiste. Plaque bilingue en fer bronzé, sur poteau de même métal).

Cette paroisse fut fondée en 1674 et, l'année suivante,
on y érigea un moulin fortifié. C.M.H.Q.

No. 121 — La Longue-Pointe.

Pendant nombre d'années, le superbe coin de terre qui porte ce nom a surtout évoqué la pensée de l'admirable institution de charité que les Soeurs de la Providence dirigent au profit des aliénés, sous le vocable de Saint-Jean-de-Dieu, dans les limites de ce territoire; les citoyens de cette municipalité en étaient même rendus à user de puériles précautions oratoires en déclarant qu'ils « demeuraient à la Longue-Pointe ». Aujourd'hui que cet établissement a pris les proportions d'une ville (soit dit sans malice car le pourcentage de ces naufragés de l'existence n'est pas plus considérable qu'autrefois en regard de l'augmentation de la population), il a été érigé en municipalité distincte par acte de la Législature de Québec et c'est la révérende Soeur Supérieure de l'institution qui en remplit les fonctions de mairesse, chose probablement unique dans l'histoire de notre régime municipal.

Comme pour la Pointe-aux-Trembles, cette paroisse a reçu le nom de « Longue Pointe » à cause d'un éperon très prononcé qui s'avance dans le fleuve Saint-Laurent en face des îles de Boucherville et c'est ici que furent érigés l'église et le presbytère en 1724.

Cette charmante petite église, construite en pierre dans le style de sa voisine de la Pointe-aux-Trembles, a été partiellement incendiée en 1893, restaurée pour les besoins du culte, mais finalement détruite et remplacée par le temple actuel érigé sur la rue principale.

Le modeste presbytère, qui avait été construit en même temps, subit le même sort, mais son souvenir doit être précieusement conservé car il servit de berceau à l'importante institution éducationnelle du Collège de Montréal, fondé par le curé Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie en 1767 dans un petit bâtiment de 24 pieds sur 28 édifié à ses frais comme annexe à son presbytère. Transporté dans le château Vaudreuil à Montréal en 1773, ce collège y demeura jusqu'à la destruction de cet édifice par le feu en 1803 et fut reconstruit sur une plus grande échelle rue du Collège, mais transporté à l'endroit qu'il occupe actuellement sur la rue Sherbrooke en 1862 afin de livrer l'immeuble de la rue du Collège aux troupes de garnison.

Ces témoins primitifs de l'éclosion d'une grande oeuvre n'existent plus, mais des âmes bien nées (L'Association des Anciens du Collège de Montréal) ont au moins voulu conserver leur souvenir à l'endroit même de sa fondation. Un bas-relief en bronze, représentant le vieux presbytère de la Longue-Pointe avec son annexe du Collège de Montréal et portant une inscription ornée du monogramme de la Compagnie de Saint-Sulpice, a été apposé sur une stèle en granit dans le parterre du presbytère actuel, en face du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit même où fut fondée cette institution.

(En face du presbytère, sur une stèle de quatre pieds de hauteur. Bas-relief en bronze portant une inscription en langue française).

Ici fut fondé, en 1767, le Collège de Montréal par M. Jean-Baptiste Curatteau, p.s.s., curé. I.P.
--

VALEDICTION

Nous terminons ici cette randonnée évocatrice des *Fastes historiques de Montréal* en observant toutefois que nombre d'événements, de personnages et d'institutions dont la mémoire mérite d'être conservée n'ont pas été signalés par l'érection d'une plaque commémorative. Plusieurs autres devaient être érigées mais sont restées à l'état de projets; les inscriptions d'un certain nombre en étaient même rédigées, mais leur érection n'a jamais été faite, soit à défaut de parrains ou par pénurie de fonds disponibles. Nous projetons d'en donner au moins la liste en appendice de ce relevé avec l'espoir qu'un jour ou l'autre elles seront réalisées. On conviendra cependant qu'il est impossible de faire un cours de l'histoire héroïque de notre jeune pays par la représentation d'objets matériels, même en se bornant au rappel des faits principaux; les inscriptions dont nous avons reproduit le texte pourront tout de même en donner un aperçu.

Tous les peuples sont fiers de leur histoire; c'est un noble et patriotique sentiment. Les poètes et les artistes l'exaltent dans leurs oeuvres, les mères l'enseignent aux enfants bercés sur leurs genoux et les générations grandissent avec le culte de leurs ancêtres. Mais il est peu de nations, croyons-nous, qui puissent se glorifier d'une origine aussi pure, aussi courageuse, aussi altruiste que le peuple canadien et surtout cette colonie de « sublimes fous » déterminés à fonder un établissement d'apostolat chrétien et de civilisation française en dépit de tous les raisonnements d'hommes « sages et connaissants », dans ce poste avancé de l'île de Montréal, entouré d'ennemis sanguinaires, le 18 mai 1642. Cet établissement a tout de même grandi et prospéré au point de devenir la métropole d'un pays dont la vigueur et les ressources ont fait l'admiration du monde civilisé.

Inclinons donc profondément nos têtes, non-seulement devant les noms glorieux des chefs, mais aussi et surtout en mémoire de ces

obscurs pionniers du défrichement méthodique en dépit des dangers de tous les instants, devant les épiques figures de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants, sentinelles perdues de notre progrès, qui ont vivifié notre sol de leurs sueurs, qui l'ont sanctifié de leur sang et dont les labeurs ont patiemment, inlassablement et victorieusement édifié la Patrie Canadienne.

A handwritten signature in cursive script, reading "Victor Morin". The signature is written in dark ink and is underlined with a single horizontal stroke.